



Bulletin Officiel

N° 4710 Lundi 20 Octobre 2014

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CME

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	2
NOMINATION D'UN RESPONSABLE DU CONTROLE	3

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

LES CIMENTS DE BIZERTE	4-5
TUNIS RE	6-7
BEST LEASE	8
BIAT	9-12
CIL	13
HANNIBAL LEASE	14
MODERN LEASING	15
TUNISIE LEASING	16-17
ASTREE	18-19
SIMPAR	20-21
SOMOCER	22-23
L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD	24
ALKIMIA	25
AETECH	26-27
SFBT	28-29
DELICE HOLDING	30
ELECTROSTAR	31
TAWASOL GROUP HOLDING S.A	32

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2014-2 »	33-37
--	-------

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE«EMPRUNT SUBORDONNE ATTIJARI LEASING 2014»	38-43
--	-------

COURBE DES TAUX

44

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

45-46

ANNEXE I

AUGMENTATION DE CAPITAL

- UNION INTERNATIONALE DE BANQUE – UIB –

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2014, au plus tard le 20 octobre 2014.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE... ..

Siège social :

La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
-------------------------------------	---	--	--	------------------------

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. A insi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;
- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUE DU CMF

Communiqué du CMF

Il est porté à la connaissance du public que la société STB FINANCE, intermédiaire en bourse, a désigné Monsieur **Sofiene HELLARA** en tant que nouveau responsable du contrôle.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Les Ciments de Bizerte

Siège social : Baie de Sebra Bp 53 – 7000 Bizerte

La société les Ciments de Bizerte publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} Trimestre 2014**Indicateurs :**

	3ème trimestre 2014	3ème trimestre 2013	du 01/01/2014 au 30/09/2014	du 01/01/2013 au 30/09/2013	du 01/01/2013 au 31/12/2013
PRODUCTION					
Clinker en tonnes	115 950	76 520	153 350	256 000	273 500
Ciment en tonnes	138 334	115 655	352 934	379 816	525 022
Chaux en tonnes	5 509	3 213	5 717	19 031	24 267
CHIFFRE D'AFFAIRES					
Ventes locales en dinars	14 179 252	10 546 725	33 296 580	34 688 255	48 240 949
Exportation équivalent en dinars	1 201 317	315 753	5 838 289	3 428 660	3 831 446
Total H.T.V.A.	15 380 569	10 862 478	39 134 869	38 116 915	52 072 395
INVESTISSEMENTS					
En dinars HTVA	3 246 903	28 551 287	32 021 592	83 311 995	108 985 495
ENDETTLEMENTS EN DINARS					
Principal	67 870 055	7 959 158	67 870 055	7 959 158	7 169 140
Intérêts	2 118 363	851 817	2 118 363	851 817	719 389
Total	69 988 418	8 810 975	69 988 418	8 810 975	7 888 529
Emprunt billets de trésorerie en dinars	-	-	-	-	25 000 000
Crédits de Gestion en dinars	6 400 000	2 600 000	6 400 000	2 600 000	4 266 665

Commentaires :

Le troisième trimestre 2014 s'est caractérisé par la réalisation de la dernière étape de l'augmentation de la capacité de production et le montage du nouveau four. L'entrepreneur Polysius continue à faire les essais de production dans l'attente d'atteindre le seuil de 4 000 tonnes de clinker par jour et par conséquent de procéder à la réception provisoire du nouveau four prévue au cours du 4^{ème} trimestre de l'année 2014.

1. INVESTISSEMENTS :

Concomitamment au projet de l'augmentation de la capacité de production les autres investissements sont en cours de réalisation et portent essentiellement sur :

- ◆ L'avancement des travaux de génie-civile du PMN II à concurrence de 100 %.
- ◆ Des expéditions partielles de fournitures locales et étrangères (équipements) du PMN II à concurrence de 100 %.
- ◆ Le Revamping de l'atelier concassage matières premières : montage du concasseur pour la carrière (100 %).
- ◆ Le projet de fluidisation silos (90 %).
- ◆ Modernisation installation chargements et déchargements quai (30 %).
- ◆ Les gros entretiens de nos différents ateliers.

- Suite -

2- PRODUCTION ET CHIFFRES D'AFFAIRES :

La société continue à satisfaire sa clientèle par la production du nouveau four qui n'a pas encore atteint le seuil optimum.

Les ventes à l'export ont évolué au cours des 9 premiers mois de l'année 2014 de 70 % soit 5 838 289 DT contre 3 428 660 DT par rapport au 30 septembre 2013.

Les ventes locales ont légèrement baissé (-4 %) à 33 296 580 DT contre 34 688 255 DT au 30/09/2013.

3- L'ENDETTEMENT :

L'endettement antérieur continue de baisser, la société LES CIMENTS DE BIZERTE rembourse régulièrement les tranches échues des crédits à moyen terme.

Il est à noter que la société a obtenu des crédits à moyen et long terme nécessaires pour le financement du PMN II et de certains projets d'accompagnement d'une part et que les contrats de crédits, servant pour le financement du reliquat des projets suscités sont en cours de négociation d'autre part.

En ce qui concerne le crédit à court terme de trois mois destiné au préfinancement stocks, il sera honoré à l'échéance en décembre 2014.

4 - PERSPECTIVES :

Les perspectives du quatrième trimestre 2014 se présentent comme suit :

- ◆ La réception provisoire de la ligne de cuisson et du broyeur à cru est prévue au cours du quatrième trimestre 2014 après quoi la production sera de 3800 à 4000 tonnes de clinker par jour.
- ◆ L'augmentation sensible de la production de clinker et de ciment permettra de subvenir à la demande locale et au développement de l'export.
- ◆ L'avancement dans la réalisation des projets d'accompagnement.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »

Siège social: 12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073.

La société TUNIS RE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.



INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS DE TUNIS RE

Troisième trimestre 2014

PRIMES

EN DT

	BRANCHE	TM3 2013	TM3 2014	Au 30/09/2013	Au 30/09/2014	Année 2013
Acceptation	Incendie	4 640 591	4 813 256	21 068 035	25 527 689	27 470 063
	Accidents et Risques Divers	2 087 920	2 357 899	7 803 883	8 480 474	9 798 551
	Risques Techniques	2 533 650	3 534 073	10 657 177	12 467 946	14 727 984
	Transport	3 828 739	5 036 530	9 531 737	11 173 059	11 802 186
	Aviation	634 732	595 609	2 233 661	2 084 810	14 978 973
	Total non vie	13 725 632	16 337 367	51 294 493	59 733 978	78 777 757
	Vie	1 049 223	823 038	2 482 680	2 554 930	4 153 087
	Activité Retakaful	517 185	1 010 916	1 979 695	2 924 187	2 947 647
	TOTAL GENERAL	15 292 040	18 171 321	55 756 867	65 213 095	85 878 491
	Rétrocession	Incendie	2 045 769	2 400 502	11 272 319	14 057 666
Accidents et Risques Divers		419 635	314 440	1 775 960	1 409 726	2 193 757
Risques Techniques		1 106 518	1 532 041	5 845 741	6 706 210	8 442 220
Transport		1 747 135	1 836 829	3 496 082	3 522 858	3 861 088
Aviation		167 000	164 922	1 538 743	1 101 544	13 538 960
Total non vie		5 486 057	6 248 734	23 928 845	26 798 003	42 298 460
Vie		2 700	3 075	8 100	26 187	12 030
Activité Retakaful		156 170	158 248	481 209	730 837	668 331
TOTAL GENERAL		5 644 927	6 410 057	24 418 154	27 555 027	42 978 821
NET		9 647 113	11 761 264	31 338 713	37 658 068	42 899 670

CHARGES D'ACQUISITION

EN DT

	BRANCHE	TM3 2013	TM3 2014	Au 30/09/2013	Au 30/09/2014	Année 2013
Acceptation	Incendie	1 645 660	1 801 139	6 106 858	7 239 809	8 270 963
	Accidents et Risques Divers	410 866	330 627	1 346 636	1 541 482	1 932 341
	Risques Techniques	771 759	981 574	3 006 440	3 294 265	4 032 165
	Transport	732 797	927 019	2 232 648	2 477 713	3 603 833
	Aviation	119 696	18 957	178 553	157 588	257 303
	Total non vie	3 680 778	4 059 316	12 871 136	14 710 857	18 096 605
	Vie	252 854	134 895	823 106	871 385	1 909 840
	Activité Retakaful	118 037	215 575	334 605	583 207	536 200
	TOTAL GENERAL	4 051 669	4 409 785	14 028 847	16 165 449	20 542 644
	Rétrocession	Incendie	283 190	407 844	3 183 751	4 317 602
Accidents et Risques Divers		62 850	25 369	320 559	265 006	385 042
Risques Techniques		211 941	292 056	1 638 589	1 779 780	2 053 081
Transport		92 502	82 703	264 832	239 382	358 788
Aviation		46 509	18 730	127 633	61 373	170 096
Total non vie		696 992	826 702	5 535 365	6 663 144	6 458 009
Vie		0	214	0	474	0
Activité Retakaful		20 436	9 104	91 463	135 853	99 521
TOTAL GENERAL		717 427	836 020	5 626 827	6 799 471	6 557 529
NET		3 334 242	3 573 765	8 402 020	9 365 978	13 985 115

CHARGES SINISTRES

EN DT

	BRANCHE	TM3 2013	TM3 2014	Au 30/09/2013	Au 30/09/2014	Année 2013
Acceptation	Incendie	3 067 875	2 795 279	10 562 179	12 499 731	13 560 135
	Accidents et Risques Divers	1 328 691	1 864 850	4 181 898	5 820 292	5 142 204
	Risques Techniques	818 620	1 990 986	3 228 060	3 700 156	5 155 657
	Transport	955 398	2 849 040	3 275 347	6 836 072	3 188 299
	Aviation	-1 538 116	8 813 822	4 025 782	8 959 520	4 120 419
	Total non vie	4 632 468	18 313 978	25 273 266	37 815 770	31 166 714
	Vie	482 303	337 339	797 286	824 358	1 862 056
	Activité Retakaful	167 459	467 893	976 529	1 266 995	1 278 285
	TOTAL GENERAL	5 282 230	19 119 209	27 047 080	39 907 123	34 307 055
	Rétrocession	Incendie	2 880 497	141 065	6 338 960	6 393 618
Accidents et Risques Divers		40 973	354 517	912 790	626 929	989 742
Risques Techniques		-22 224	619 764	1 115 761	1 241 520	1 950 965
Transport		-56 410	720 998	743 292	2 588 577	187 468
Aviation		-1 781 095	8 284 480	3 546 673	8 249 823	3 691 214
Total non vie		1 061 741	10 120 824	12 657 475	19 100 467	13 383 644
Vie		0	0	0	0	0
Activité Retakaful		34 580	30 895	56 507	154 840	53 842
TOTAL GENERAL		1 096 321	10 151 719	12 713 982	19 255 307	13 437 486
NET		4 185 909	8 967 490	14 333 098	20 651 816	20 869 569

PRODUITS FINANCIERS

EN DT

	TM3 2013	TM3 2014	Au 30/09/2013	Au 30/09/2014	Année 2013
Produits Financiers Non Retakaful	1 930 768	2 183 864	5 936 200	7 624 773	8 008 003
Produits Financiers Retakaful	15 341	18 035	47 249	57 144	66 201
TOTAL GENERAL	1 946 109	2 201 899	5 983 449	7 681 917	8 074 204

- Suite -

Commentaires sur l'Activité de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » à fin Septembre 2014

Remarques :

Les indicateurs au 31/12/2013 sont relatifs à l'exercice 2013 audité.

Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les rubriques (sinistre réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).

Les faits saillants ayant marqué l'activité au troisième trimestre 2014.

Au titre du troisième trimestre 2014, l'activité de Tunis Re a été marquée par:

- ❖ Une évolution du chiffre d'affaires cumulé au 30/09/2014 de 17% par rapport à la même période de l'année écoulée. Cette progression est liée principalement à une évolution de nos acceptations conventionnelles de (13%) et de nos acceptations facultatives de (26%), En effet, nous constatons un retour progressif de l'activité économique aussi bien en Tunisie que dans certains pays touchés par les troubles sociopolitiques.
- ❖ Par rapport aux objectifs fixés pour 2014, le taux de réalisation du chiffre d'affaires au 30 septembre 2014 a atteint 71%.
- ❖ L'activité Retakaful a généré au troisième trimestre 2014, un chiffre d'affaires de 2,924 MDT en augmentation de 48% par rapport à la même période de 2013.
- ❖ Une progression des primes nettes de rétrocession de 20% par rapport au 30/09/2013 pour atteindre 37,658 MDT.
- ❖ Au 30 Septembre 2014, la rétrocession a absorbé 48% de la charge sinistre brut.
- ❖ Les produits financiers englobent les intérêts courus et non échus (pour les deux exercices 2013 et 2014). Ils ne tiennent pas compte des intérêts sur dépôts auprès des cédantes.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BEST LEASE**

Siège social : 54, Avenue Charles Nicole Mutuelle Ville 1002 Tunis

La Société Best Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

	Troisième trimestre 2014			Cumul au 30/09/2014			Exercice 2013 ⁽¹⁾
	2013	2014	variation	2013	2014	variation	
Total Approbations	26,207	21,792	-17%	63,384	82,312	29,86%	95,200
sous total Approbations Mobilières	24,314	20,942	-13,87%	60,266	75,668	25,56%	90,597
Agriculture	3,604	2,648	-26,53%	7,281	6,662	-8,51%	11,410
Batiments & travaux publics	0,829	1,099	32,57%	3,037	2,201	-27,52%	3,987
Industrie	1,643	0,947	-42,36%	4,171	2,963	-28,96%	5,463
Service et commerce	18,238	16,248	-10,91%	45,777	63,842	39,46%	69,738
sous total Approbations Immobilières	1,893	0,850	-55,098%	3,118	6,644	113,09%	4,603
Agriculture	0,000	0,000		0,000	0,000		0,000
Batiments & travaux publics	0,320	0,850		0,320	1,033		0,520
Industrie	0,131	0,000		0,131	0,000		0,204
Service et commerce	1,442	0,000	-100%	2,667	5,611	110,39%	3,879
Total Mises en Force	20,007	18,073	-10%	48,464	67,339	38,95%	73,664
Sous total Mises en Force Mobilières	19,677	17,223	-12%	45,114	60,051	33,11%	69,338
Agriculture	2,310	1,637	-29%	4,800	4,477	-6,73%	7,982
Batiments & travaux publics	0,870	0,748	-14%	2,218	1,658	-25,25%	2,701
Industrie	1,125	0,851	-24%	2,561	2,666	4,10%	3,224
Service et commerce	15,372	13,987	-9%	35,535	51,250	44,22%	55,431
sous total Mises en Force Immobilières	0,330	0,850		3,350	7,288	117,55%	4,326
Agriculture	0,000	0,850		0,000	0,000		0,000
Batiments & travaux publics	0,000	0,000		0,070	1,177		0,320
Industrie	0,000	0,000		0,000	0,000		0,161
Service et commerce	0,330	0,000		3,280	6,111	86,31%	3,845
Total Engagements en cours (a)				121,588	143,163	17,74%	141,835
Total Engagements classés (b)				(**) 22,145	(**) 25,794	16,48%	8,858
Total Engagements (a)+(b)				143,733	168,957	17,55%	150,693
Trésorerie nette				1,914	3,268		0,714
Ressources d'emprunts				110,967	115,624	4,20%	95,597
Capitaux propres				24,140	40,352	67,16%	42,026
Revenus Bruts de leasing (2)	19,531	23,298	19,29%	52,608	68,594	30,39%	73,256
Revenus Nets de leasing	3,411	3,871	13,49%	9,904	11,695	18,08%	13,738
Produits Nets de leasing	1,774	2,023	14,04%	5,394	6,846	26,92%	7,689
Total des charges d'exploitation	0,652	0,470	-27,91%	2,103	2,460	16,98%	2,955

(1) Données auditées

(2) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît pas sur les états financiers et a été reconstitué pour les besoins de cette information

** les engagements classés sont calculés sans tenir compte de l'actualisation des impayés

Approbations: Contrats de leasing approuvés

Mises en force: Contrat dont la facturation est entrée en vigueur

Revenue brut de leasing: Loyers de leasing(+) Autres produits d'exploitation (+) intérêts de financement

Revenue net de leasing : Revenue brut de leasing (-) Amortissements financiers

Produits nets de leasing: Revenue net de leasing(-) charges financières

Charges d'exploitation: Charges de personnels (+) Dotation aux amortissements(+) autres charges d'exploitation

Les capitaux propres sont calculés sans tenir compte du résultat de l'exercice

Faits saillants:

L'activité de BEST LEASE a été marquée par:

- Une augmentation des mises en force de 38,95%,
- Une augmentation de produit net de leasing de 26,92%

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA – TUNIS

La BIAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

LIBELLES	TROISIEME TRIMESTRE 2014	TROISIEME TRIMESTRE 2013	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2014 AU 30/09/2014	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2013 AU 30/09/2013	31/12/2013
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	166 209 105,852	144 667 734,779	494 402 236,535	425 942 552,060	592 955 214,774
* Intérêts	110 671 161,897	96 027 051,142	325 909 001,985	280 465 044,744	390 867 561,783
* Commissions en produits	26 995 647,351	23 330 074,409	77 671 171,774	66 091 728,236	94 796 221,589
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	28 542 296,604	25 310 609,228	90 822 062,775	79 385 779,081	107 291 431,402
2- Charges d'exploitation bancaires répartis en :	50 292 966,804	40 027 726,355	145 681 310,761	109 682 716,791	152 477 768,578
* Intérêts encourus	48 845 328,588	38 907 388,233	141 984 237,899	106 718 298,488	148 194 732,369
* Commissions encourues	1 447 638,216	1 120 338,122	3 697 072,862	2 964 418,303	4 283 036,209
* Autres charges	-	-	-	-	-
3- Produit net bancaire	115 916 139,048	104 640 008,424	348 720 925,773	316 259 835,270	440 477 446,196
4- Autres produits d'exploitation	1 724 960,975	1 415 464,648	5 023 604,499	3 933 517,488	5 603 065,242
5- Charges opératoires, dont:	61 300 334,856	54 360 125,261	180 427 303,636	165 804 425,754	232 704 474,552
* Frais de personnel	41 671 213,520	37 278 810,006	121 599 587,243	113 190 178,532	155 994 023,728
* charges générales d'exploitation	12 215 618,786	11 556 931,324	37 925 877,200	35 508 795,051	50 488 405,449
6- Structure du portefeuille :	-	-	1 191 694 558,735	924 490 992,204	1 077 998 572,822
* Portefeuille-titres commercial	-	-	840 142 288,035	660 500 760,772	804 404 925,612
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	351 552 270,700	263 990 231,431	273 593 647,210
7- Encours des crédits	-	-	6 312 465 190,832	5 921 698 894,710	6 020 541 390,825
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	7 361 271 751,839	6 886 816 151,310	7 099 580 222,990
* Dépôts à vue	-	-	3 622 412 926,174	3 302 047 442,373	3 492 123 093,974
* Dépôts d'épargne	-	-	1 736 203 276,044	1 660 685 147,747	1 696 548 438,444
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	82 454 603,883	102 618 913,167	90 174 941,676
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	1 366 615,559	10 606 413,475	2 681 948,691
* Ressources spéciales	-	-	81 087 988,324	92 012 499,692	87 492 992,985
10- Capitaux propres	-	-	567 868 130,183	538 006 859,741	567 602 712,639

- Suite -

FAITS SAILLANTS DES NEUF PREMIERS MOIS 2014

La BIAT a clôturé les neuf premiers mois de l'année 2014 avec les résultats suivants :

- ⇒ **Un PNB de 348,7MD, en accroissement de 10,3% par rapport à fin septembre 2013. La formation de ce PNB est ventilée comme suit :**
 - ⇒ Une marge en intérêts de 183,9 MD, en augmentation de 5,9% ;
 - ⇒ Une marge sur commissions de 74,0 MD, en augmentation de 17,2% ;
 - ⇒ Des autres revenus de 90,8 MD, en accroissement de 14,4%.
- ⇒ **Des charges opératoires de 180,4MD, marquant une évolution modérée de 8,8% ;**
- ⇒ **Des encours de dépôts de 7.361,3 MD, en accroissement de 6,9% ;**
- ⇒ **Des encours de crédits bruts de 6.312,5MD, en progression de 6,6%.**

La BIAT a poursuivi durant les neuf premiers mois 2014 sa stratégie d'extension du réseau qui s'est enrichi de six nouvelles agences : Ksour Essef, Mornag, Kebili, Chebba, Sfax Route Lafrane et Borj Louzir portant ainsi son réseau à 175 points de vente.

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 30/09/2014

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative aux neuf premiers mois de l'année 2014.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30-09-2014 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaire de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 30-09-2014 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30-09-2014 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

- Suite -

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2014 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaire arrêtés au 30-09-2014.

1. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant aux neuf premiers mois de l'année 2014. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30-09-2014 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

2. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de septembre 2014. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/09/2014.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre des neuf premiers mois de l'année 2014, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2013 que celles relatives à l'année 2014.

Les données relatives à l'année 2013 sont conformes à celles publiées en Octobre 2013 dans le cadre des Indicateurs d'activités des neuf premiers mois de l'année 2013.

I- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre des neuf premiers mois de l'année 2014 à 494 402 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaire sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 145 681 mD au titre des neuf premiers mois de l'année 2014.

- Suite -

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement. Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées, des titres en portage et des fonds gérés.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

5. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2013 et au 30/09/2014 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2013 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 23/05/2014.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre des neuf premiers mois de l'année 2013 et des neuf premiers mois de l'année 2014 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -1001Tunis-

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING « CIL » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

(Exprimé en 1000 DT)

INDICATEURS	3 ^{ème} trimestre 2014	3 ^{ème} trimestre 2013	01/01/2014 30/09/2014	01/01/2013 30/09/2013	EXERCICE 2013(*)	variation en %
MONTANT DES MISES EN FORCE	47 404	35 737	150 635	137 631	172 807	9%
AGRICULTURES ET PÊCHE	9 163	5 550	24 936	15 265	22 590	63%
BTP	4 982	4 425	17 930	20 232	23 724	-11%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	7 683	3 590	20 661	15 393	18 993	34%
TOURISME	10 012	7 772	34 904	30 856	35 471	13%
TRANSPORT	2 892	3 120	11 282	10 255	13 111	10%
COMMERCE	7 867	6 717	26 516	25 032	32 388	6%
SERVICES DIVERS	4 805	4 563	14 406	20 598	26 530	-30%
MONTANT DES APPROBATIONS	53 566	78 895	194 733	154 500	196 138	26%
AGRICULTURES ET PÊCHE	9 403	13 886	27 297	17 541	25 867	56%
BTP	6 056	10 082	25 580	23 294	28 984	10%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	8 272	10 101	29 693	18 567	22 549	60%
TOURISME	6 961	10 369	39 126	31 691	36 629	23%
TRANSPORT	3 423	6 585	15 547	13 036	15 651	19%
COMMERCE	12 210	16 137	36 346	30 386	39 093	20%
SERVICES DIVERS	7 241	11 735	21 144	19 985	27 365	6%
TOTAL DES ENGAGEMENTS	371 766	359 406	371 766	359 406	347 421	3%
TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS	38 024	39 128	38 024	39 128	26 984	-3%
TAUX DES CREANCES CLASSEES	10,23%	10,89%	10,23%	10,89%	7,77%	
REVENUS BRUTS DE LEASING	51 865	47 937	150 634	143 089	190 991	5%
REVENUS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)	9 248	8 711	26 780	25 330	33 969	6%
PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)	4 269	4 329	13 260	13 444	17 788	-1%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 669	1 368	4 470	4 233	5 556	5,6%
STRUCTURE DES RESSOURCES	-	-	308 943	302 716	295 606	2%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	-	-	117 738	116 670	129 880	1%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	-	-	45 186	25 230	23 356	79%
AUTRES EMPRUNTS	-	-	146 019	160 816	142 370	-9%
TRÉSORERIE NETTE	-	-	7 930	7 091	8 344	12%
CAPITAUX PROPRES	-	-	50 286	46 392	45 824 (**)	

(*) Données auditées

(**) LES CAPITAUX PROPRES SANS TENIR COMPTE DU RESULTAT DE LA PERIODE

PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES):TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION-CHARGES FINANCIERES NETTES+PRODUITS DES PLACEMENT
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION : CHARGES DE PERSONNEL+AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION+DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

FAITS SAILLANTS

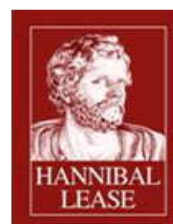
L'activité de la CIL durant les neuf premiers mois 2014 s'est caractérisée par rapport à la même période de 2013 par :

- **Une augmentation des mises en force de 9%**
- **Une augmentation des charges d'exploitation de 5,6% qui s'explique comme suit :**
 - ♦ Une augmentation des charges de personnel suite à la nouvelle grille salariale
 - ♦ Une contribution conjoncturelle exceptionnelle conformément à la loi de finances complémentaire 2014

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

HANNIBAL LEASE SA
Rue du lac Makren Les Berges du Lac - Tunis



Hannibal Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème Trimestre 2014

(en milliers de Dinars)

INDICATEURS	Troisième Trimestre			Cumul			Exercice 2013*
	30/09/2014**	30/09/2013**	Variation	30/09/2014**	30/09/2013**	Variation	
Agriculture	11 259	5 925	90,03%	30 469	17 794	71,23%	24 463
BTP	5 874	6 686	-12,15%	25 888	26 316	-1,63%	37 293
Industrie	10 512	9 629	9,17%	31 087	25 083	23,94%	33 801
Tourisme	5 628	4 996	12,65%	30 450	21 588	41,05%	28 833
Services	7 770	8 373	-7,20%	30 255	26 449	14,39%	37 419
Commerce	18 041	17 957	0,47%	61 387	44 770	37,12%	61 171
Transport	7 084	5 168	37,08%	24 352	15 924	52,92%	21 322
Montant des Approbations	66 168	58 734	12,66%	233 888	177 924	31,45%	244 302
Agriculture	8 106	4 381	85,03%	22 915	13 221	73,32%	18 005
BTP	6 180	5 266	17,35%	19 997	16 744	19,43%	26 295
Industrie	6 421	6 075	5,69%	21 889	15 458	41,61%	22 579
Tourisme	8 853	4 361	103,01%	25 815	18 529	39,32%	24 552
Services	6 555	7 931	-17,35%	25 155	19 084	31,81%	27 014
Commerce	11 317	11 632	-2,71%	45 293	32 109	41,06%	48 090
Transport	3 274	2 599	25,99%	15 834	11 718	35,12%	15 383
Montant des Mises en Force	50 707	42 245	20,03%	176 898	126 863	39,44%	181 918
Encours Financiers	-	-	-	339 763	285 862	18,86%	298 985
Total des Engagements	-	-	-	388 098	339 067	14,46%	332 659
Total des Engagements Classés	-	-	-	31 555	32 513	-2,95%	25 264
Taux de créances classées	-	-	-	8,13%	9,59%	-	7,59%
Revenus Bruts de Leasing	8 099	6 484	24,91%	23 221	19 518	18,97%	26 497
Revenus Nets de Leasing	8 055	5 900	36,53%	23 076	19 142	20,55%	26 048
Produits Nets de Leasing	3 086	2 465	25,19%	9 394	7 958	18,04%	11 352
Total Charges d'exploitation	1 707	1 445	18,13%	5 268	4 506	16,91%	6 127
Structure des Ressources	-	-	-	266 994	232 340	14,92%	237 763
Emprunts Obligataires	-	-	-	83 350	74 000	12,64%	68 000
Autres Emprunts	-	-	-	183 644	150 416	22,09%	169 763
Trésorerie Nette	-	-	-	762	3 113	-124,48%	4 847
Capitaux Propres	-	-	-	44 004	43 303	1,62%	43 303

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

Revenus Bruts de Leasing : loyers du leasing (contrats conduits avant le 01-01-2008) + Intérêts intercalaires + Intérêts sur créances de leasing (contrats conduits après le 01-01-2008) + autres produits d'exploitation.

Revenus Nets de Leasing : Intérêts sur créances de leasing + autres produits d'exploitation.

Produits Nets de Leasing : Revenus nets de leasing + Autres produits d'exploitation + Produits des placements - Charges Financières.

Charges d'exploitation : Charges de personnel + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation.

Les Capitaux Propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période.

Faits Saillants :

Les Mises en Force réalisées jusqu'au 3ème trimestre 2014 ont connu une augmentation de 39,44% par rapport à l'exercice 2013.

Les Produits Nets de Leasing ont augmenté de 18,04%.

Le total des engagements de Hannibal Lease a augmenté de 14,46%.

Le Taux des créances classées a connu une nette amélioration comparé à la même période de 2013, il est passé de 9,59% à 8,13%.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

MODERN LEASING IMMEUBLE ASSURANCES SALIM LOT AFH BC 5 CENTRE URBAIN NORD TUNIS MAHRAJANE 1008

Modern Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} Trimestre 2014.

(En milliers de dinars)

	Indicateurs	Troisième Trimestre		Variation	Cumul		Variation	Exercice 2013
		2014	2013		30/09/2014	30/09/2013		
Secteurs	Agriculture	6 949	5 176	34,25%	21 609	10 268	110,45%	16 072
	Industrie	5 115	5 898	-13,28%	11 456	16 743	-31,58%	19 467
	BTP	3 594	1 268	183,44%	16 102	7 514	114,29%	12 849
	Tourisme(***)	1 913	1 798	6,40%	8 369	8 897	-5,93%	12 242
	Services divers, commerce et transport	22 946	11 303	103,01%	53 737	37 150	44,65%	53 479
	Montant des Approbations	40 517	25 443	59,25%	111 273	80 572	38,10%	114 109
	Agriculture	7 209	2 179	230,84%	17 702	5 533	219,93%	12 180
	Industrie	2 457	2 580	-4,77%	7 412	9 027	-17,89%	12 394
	BTP	3 235	1 186	172,77%	9 853	3 873	154,40%	6 576
	Tourisme(***)	2 676	2 988	-10,44%	7 622	6 297	21,04%	7 627
	Services divers, commerce et transport	16 289	8 531	90,94%	41 356	26 022	58,93%	39 101
	Montant des Mises en forces	31 866	17 464	82,47%	83 945	50 752	65,40%	77 878

(***) NB : il s'agit essentiellement du secteur de location de voiture avec une part de 73,38% pour les approbations et 73,92% pour les mises en forces.

(En milliers de dinars)

	Indicateurs	Troisième Trimestre		Variation	Cumul		Variation	Exercice 2013 (**)
		2014(*)	2013		30/09/2014(*)	30/09/2013		
Engagements	Approbations	40 517	25 443	59,25%	111 273	80 572	38,10%	114 109
	Mises en force	31 866	17 464	82,47%	83 945	50 752	65,40%	77 878
	Encours	-	-	-	185 542	151 441	22,52%	159 786
	Total des engagements	-	-	-	196 711	161 685	21,66%	167 837
	Total des engagements classés	-	-	-	23 991	25 180	-4,72%	21 436
	Trésorerie nette	-	-	-	3 481	5 204	-33,11%	3 815
	Revenus nets de leasing	4 131	3 571	15,68%	11 642	10 347	12,52%	13 863
	Revenus bruts de leasing (1)	24 030	18 967	26,69%	67 974	54 918	23,77%	76 027
	Produits nets de leasing	2 766	1 502	84,15%	6 182	4 691	31,78%	6 647
	Ressources d'emprunt	-	-	-	143 104	127 878	11,91%	132 092
	Capitaux propres avant affectation	-	-	-	30 515	30 494	0,07%	30 511
	Total des charges d'exploitation (hors provision)	928	795	16,73%	2 942	2 648	11,10%	4 083

(*) Chiffres provisoires et non audités

(**) Chiffres définitifs et audités

Approbations : contrats de leasing approuvés

Mises en force : contrats dont la facturation a démarré

Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Total des engagements encours : Encours financiers des contrats de leasing + impayés

Revenus bruts de leasing : revenus bruts de leasing + intérêts intercalaires + intérêts sur créances de leasing

Revenus nets de leasing : intérêts sur créances de leasing

Produit net de leasing : revenus nets de leasing + produits des placements charges financières

Ressources d'emprunt : Représentent la partie non échue des emprunts obtenus

Faits saillants :

Au terme du 3^{ème} trimestre 2014 ML a connu une amélioration globale de ses principaux indicateurs. Son activité a été caractérisée par :

- Une augmentation des approbations de 15,07 MD soit au taux de 59,25%.
- Une augmentation des MEF de 14,40 MD soit 82,47%.
- Une augmentation de l'encours financier de 34,10 MD soit 22,52%.
- Une diminution des créances classées de 4,72%.
- Une augmentation des produits nets de leasing de 84,15%.
- Une augmentation des revenus nets de leasing de 15,68%.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**TUNISIE LEASING**

Siège social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS –

La société Tunisie Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

(Exprimé en 1000 DT)

	Troisième Trimestre			Cumul			Année 2013 (*)
	30/09/2014	30/09/2013	Variation	30/09/2014	30/09/2013	Variation	
Approbations	79 639	81 836	-2,68%	258 364	294 267	-12,20%	394 609
Mises en Force	70 887	65 480	8,26%	216 475	219 694	-1,47%	303 599
Encours financiers				570 491	551 497	3,44%	567 443
Total des Engagements Courants (a)				549 004	530 814	3,43%	553 557
Total des Engagements Classés (b)				47 207	44 942	5,04%	35 953
Total des Engagements (c)=a+b				596 211	575 756	3,55%	589 510
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)				7,92%	7,81%		6,10%
Ressources d'Emprunts				460 983	414 125	11,31%	440 936
Capitaux Propres				114 978	114 009	0,85%	114 009
Revenus Bruts de Leasing (1)	78 694	72 415	8,67%	232 095	212 714	9,11%	288 895
Revenus Nets de Leasing	13 927	12 337	12,89%	39 573	35 484	11,52%	47 788
Produits Nets de Leasing	6 172	5 933	4,03%	23 757	21 026	12,99%	25 930
Total des Charges d'Exploitation	3 168	3 097	2,29%	9 759	9 421	3,59%	12 203
Trésorerie Nette				1 867	(2 682)		(8 084)

(*) Chiffres définitifs et audités

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : les contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Capitaux propres : avant résultat de la période

Total engagements : encours financiers + impayés

Revenus bruts du leasing : loyers du leasing (contrats conclus avant le 01-01-2008) + Intérêts intercalaires + Intérêts sur créances de leasing (contrats conclus après le 01-01-2008)

Revenus nets de leasing : Intérêts sur créances de leasing

Produits nets de leasing : Revenus nets de leasing + produits des placements - charges financières

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication.

- Suite -

Autres Informations

Répartition des Approbations par Secteur et par Type:

Secteur d'activité	3ème Trimestre							Cumul							
	2014			2013			Var	2014			2013			Var	Année 2013
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	4 437	0	4 437	3 780	0	3 780	17%	14 469	0	14 469	10 380	0	10 380	39%	16 457
Industrie	16 370	120	16 490	16 521	0	16 521	0%	56 554	1 261	57 815	66 835	1 396	68 230	85%	94 074
Batiments & Travaux publics	9 972	245	10 217	12 787	1 886	14 673	-30%	28 905	808	29 713	36 116	1 962	38 078	-22%	50 298
Tourisme (2)	5 919	342	6 261	6 060	346	6 406	-2%	27 592	604	28 196	36 299	985	37 284	-24%	43 579
Services & Commerce	37 987	4 247	42 234	37 851	2 604	40 455	4%	114 122	14 049	128 171	127 208	13 086	140 294	-9%	190 201
Totaux	74 685	4 954	79 639	77 000	4 836	81 836	-2,7%	241 642	16 722	258 364	276 838	17 429	294 267	-12,2%	394 609

Répartition des Mises en Force par Secteur et par Type:

Secteur d'activité	3ème Trimestre							Cumul							
	2014			2013			Var	2014			2013			Var	Année 2013
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	3 451	0	3 451	3 155	0	3 155	9%	12 315	0	12 315	7 990	0	7 990	54%	11 435
Industrie	15 771	0	15 771	14 927	85	15 012	5%	47 873	1 827	49 700	51 549	3 662	55 211	-10%	77 919
Batiments & Travaux publics	8 497	495	8 992	7 572	0	7 572	19%	24 098	656	24 753	22 589	76	22 665	9%	36 092
Tourisme (2)	8 313	546	8 859	6 481	462	6 943	28%	23 295	1 988	25 283	29 514	462	29 976	-16%	36 114
Services & Commerce	32 832	981	33 813	31 699	1 098	32 798	3%	91 979	12 444	104 423	98 367	5 484	103 851	1%	142 039
Totaux	68 865	2 022	70 887	63 835	1 645	65 480	8,3%	199 560	16 915	216 475	210 010	9 684	219 694	-1,5%	303 599

(2) Ce secteur représente principalement l'activité de location de voitures.

Faits Saillants du Troisième Trimestre 2014 :

Une légère baisse de 1,4 % des mises en force au 30 septembre 2014. Un rattrapage est attendu pour le quatrième

Une hausse de 13% du Produit Net de Leasing.

Maintien du ratio des actifs classés sous la barre de 8%.

Maîtrise des charges d'exploitation qui augmentent de 3,6% nettement en deçà de la croissance du Produit Net de Leasing (+13%).

Mobilisation de ressources extérieures à hauteur de 51,2 MDT.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE

Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.**Indicateurs:**

(en DT)

	3 ^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2014	3 ^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2013	du 01/01/2014 au 30/09/2014	du 01/01/2013 au 30/09/2013	du 01/01/2013 au 31/12/2013(*)
<u>1/ Primes émises</u>	<u>22 960 488</u>	<u>22 351 162</u>	<u>96 845 674</u>	<u>90 317 517</u>	<u>109 525 185</u>
Non Vie :	19 536 072	19 233 179	78 325 209	72 325 533	86 313 516
Automobile	8 657 844	7 436 023	31 703 189	27 441 464	33 684 373
Incendie& Multirisques	1 896 771	1 900 647	10 509 224	9 334 893	10 815 832
Transport	1 939 666	3 156 379	8 337 556	9 917 110	12 415 337
Autres branches	7 041 791	6 740 130	27 775 240	25 632 066	29 397 974
Vie :	3 424 416	3 117 983	18 520 465	17 991 984	23 211 669
<u>2/ Primes cédées</u>	<u>6 339 144</u>	<u>6 339 371</u>	<u>30 087 172</u>	<u>30 717 897</u>	<u>41 022 981</u>
Non Vie :	6 255 737	6 293 703	29 854 708	30 563 484	40 764 276
Automobile	639 129	473 392	8 477 122	8 649 682	13 649 302
Incendie& Multirisques	2 352 463	1 583 439	7 831 298	7 558 265	8 927 413
Transport	1 705 065	2 960 192	7 450 451	8 751 206	11 324 925
Autres branches	1 559 080	1 276 680	6 095 837	5 604 331	6 862 636
Vie :	83 407	45 668	232 464	154 413	258 705
<u>3/ Commissions</u>	<u>1 952 480</u>	<u>1 726 824</u>	<u>7 760 405</u>	<u>6 586 170</u>	<u>9 687 207</u>
<u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u>	<u>13 826 713</u>	<u>11 285 828</u>	<u>34 179 074</u>	<u>37 178 482</u>	<u>66 754 573</u>
Non Vie :	12 458 536	9 805 710	31 318 988	26 546 163	51 511 446
Automobile	5 581 863	5 400 402	15 741 823	14 070 688	27 208 604
Incendie& Multirisques	1 603 663	109 802	2 178 571	1 139 091	2 757 384
Transport	169 636	114 494	623 927	195 384	860 743
Autres branches	5 103 374	4 181 012	12 774 667	11 141 000	20 684 715
Vie (**) :	1 368 177	1 480 118	2 860 086	10 632 319	15 243 127
<u>5/ Produits des placements dont revenus financiers</u>	<u>3 311 910</u>	<u>2 902 375</u>	<u>13 295 557</u>	<u>11 318 058</u>	<u>16 462 599</u>
	3 112 587	2 817 813	12 781 082	10 798 323	15 566 660

Commentaires : (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2013: Les indicateurs (charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(**) Y compris capitaux échus.

- Suite -

COMMENTAIRES:

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 30 SEPTEMBRE 2014:

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs:

- **La constatation des revenus:**
 - **Les Primes émises:** sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.
 - **Les Primes cédées:** Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.
- **La constatation des charges:**
 - **Charges de commissions:** S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
 - **Charges de sinistres déclarés en cours** (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.
- **La constatation des produits des placements:** Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 30 Septembre 2014:

2-1/ Production:

Une croissance du niveau de production de la Compagnie de 7,23%, véhiculée essentiellement par les branches suivantes : Automobile, Maladie Groupe, Incendie & Multirisques, Risques Spéciaux et Risques Agricoles.

2-2/ Sinistres:

La sinistralité globale de la Compagnie demeure favorable comparativement à l'exercice écoulé, en dépit de son aggravation de 3 points avec un ratio S/P de 33,36% contre 30,29% au 30/09/2013.

2-3/ Placements:

Une augmentation des produits de placements au 30 septembre 2014 d'environ 1,977MD provenant essentiellement des revenus de notre portefeuille titres et des revenus des dépôts.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS

« SIMPAR »

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La SIMPAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2014.

LIBELLES	3T2014	3T2013	Cumul au 30-09-14	(Exprimés en Dinars)	
				Cumul au 30-09-13	EXERCICE 2013*
REVENUS	2 913 027	13 817 529	20 011 956	16 241 521	38 592 521
-VENTES	2 718 979	13 687 740	19 461 397	15 113 609	37 231 700
.Ventes de logements	2 588 657	12 682 020	17 630 824	13 747 720	34 760 556
.Ventes de magasins et bureaux	130 322	1 005 720	1 808 022	1 005 720	2 110 975
.Ventes de terrains lots	0	0	22 551	360 169	360 169
-PRODUITS DE PARTICIPATIONS	179 417	80 043	1 078 639	1 067 971	1 170 993
-AUTRES	14 632	49 746	71 920	59 941	189 828
VALEUR AJOUTEE BRUTE	975 794	5 089 742	10 664 204	6 679 533	17 741 000
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	539 809	4 460 273	9 253 365	5 280 710	15 994 661
STOCKS EN COURS	1 304 414	-28 297 192	12 698 510	13 375 274	14 012 081
STOCKS DE PRODUITS FINIS	-1 784 550	22 751 051	11 401 490	32 882 005	18 790 158
STOCKS DE TERRAINS A BÂTIR	1 353 153	370 305	28 791 520	19 942 358	23 901 948
MINI OBLIGATIONS FINANCIERES (*)	205 194	136 930	16 266 864	12 931 876	13 198 888
STRUCTURE DES PLACEMENTS	0	0	30 000	2 000 000	0
-ACTIONS					0
-FONDS GERES					
-AUTRES	0	0	30 000	2 000 000	0
LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE	258 750	0	558 125		
-PRISES DE PARTICIPATIONS	258 750	0	558 125		
-CESSIONS DE PARTICIPATIONS					
TOTAL DES CREANCES	-1 114 051	1 000 287	1 226 384	1 555 888	4 284 535
AVANCES RECUES DES CLIENTS	457 293	-4 476 595	3 207 553	6 803 198	3 638 624
DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRAVAUX ET ETUDES	1 256 338	3 466 336	3 430 113	11 619 852	14 365 258
REVENUS PAR CATEGORIE (*)	179 417	80 043	1 078 639	1 067 971	1 178 145
-DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES NON COTEES	0	0	138 099	92 682	112 543
-DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES COTEES	179 417	80 043	940 540	975 289	976 165
-PLUS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES					
-PLUS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES					
-AUTRES PRODUITS DE PLACEMENTS				68 243	89 437
REPRISES SUR PROVISIONS A INTERIEURES	15 698	204 034	235 796	272 725	44 034
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES NON COTES				96	96
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES COTES	15 698	204 034	251 494	272 629	43 938
LES PROVISIONS	8 867	70 176	122 475	601 369	323 530
-COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES					
-MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES					
-MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES					
-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES NON COTES	0	0		26 970	31 807
-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES	8 867	70 176	122 475	654 399	291 723
PLACEMENTS A COURT TERME	0	2 000 000		2 000 000	
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	-1 645 703	5 675 380	-1 190 207	1 167 034	162 010
TOTAL DES ACTIFS			72 401 715	87 742 586	76 014 342

* chiffre définitifs

(*) Les chiffres cumulés au 30 septembre 2013 et du 3ème trimestre 2013 sont définitifs

Les stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement.

Le Chiffre d'Affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés et enregistrés.

- Suite -

Faits saillants ayant marqué l'activité de la SIMPAR au cours du 3ème trimestre 2014:

- Le chiffre d'affaires prévisionnel pour le troisième trimestre 2014 est atteint à hauteur de 96%
- Les promesses de vente fermes au 30 Septembre 2014 s'élèvent à 6 969 900 DT
- Le chiffre d'affaires de 2014 est estimé à 30 MD
- Obtention de l'accord de permis de bâtir pour le terrain sis à la Marsa TF 172.700 au cours du troisième trimestre 2014
- Récolement prévu avant fin 2014 pour le projet EHC12 sis aux jardins d'El menzah
- Achat du terrain lot EHC17 sis à El mourouj 6

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE
-SOMOCER**

Siège social : Menzel Hayet 5033- Monastir.

La Société Moderne de Céramique- SOMOCER, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

Libellé	3 ^{ème} Trimestre			Cumul du 01-01 au 30-09			Cumul au 31/12/2013 *
	3T 2014	3T 2013	Variation 2014/2013	2014	2013	Variation	
En millions de dinars							
1- Chiffre d'Affaires	14,628	15,830	-7,59%	57,911	53,587	8,07%	68,726
CA Local	9,643	11,746	-17,90%	39,254	41,515	-5,45%	52,594
CA P.S.F. SOTEMAIL	3,935	1,155	240,62%	13,484	3,402	296,36%	4,887
CA Local	13,578	12,901	5,24%	52,739	44,917	17,41%	57,481
CA Export	1,051	2,929	-64,13%	5,172	8,670	-40,34%	11,245
2- Production	18,682	17,553	6,43%	62,082	56,088	10,69%	73,630
3- Investissements	2,353	1,131	107,96%	5,723	5,633	1,59%	7,502
4- Engagements bancaires				73,564	64,392	14,2%	64,041
Dettes à Moyen et long terme				13,367	16,130	-17,1%	15,123
Dettes à court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires, engagements par signature)				60,197	48,261	24,7%	48,918

* Les chiffres au 31 décembre 2013 sont certifiés

Faits saillants du troisième trimestre 2014

- **Le Chiffre d'Affaires Total des trois premiers trimestres 2014** s'établit à 57,911 millions TND, enregistrant ainsi une augmentation de 8,07% par rapport à la même période de l'année 2013, arrêté à 53,587 millions TND.
- **Le Chiffre d'Affaires Local** est passé de 41,515 millions TND au 30 septembre 2013 à 39,254 millions TND pour la même période en 2014, soit une baisse de (-5,45%).
- **Le total des autres ventes** (Ventes produits semi-fini pour SOTEMAIL) a enregistré une augmentation de 296 % et ce suite à l'entrée en production de la nouvelle extension de SOTEMAIL.
- **Le Chiffre d'Affaires Export au 30 septembre 2014** a baissé de (-40,34%) passant de 8,670 millions TND au 30 septembre 2013 à 5,172 millions TND pour la même période en 2014 et ce suite à la suspension de l'export vers la Lybie.

- Suite -

- **La production** a enregistré au 30 Septembre 2014 une hausse de 10,69 % par rapport à la même période de l'année 2013.
- **Les investissements** au 30 septembre 2014 totalisent 5,723 millions de dinars contre 5,633 millions de dinars la même période de l'année 2013.
- **Les engagements bancaires** au 30 septembre 2014 totalisent 73,563 millions de TND contre un total de 64,392 millions de TND à la même période de 2013. Les dettes à long et moyens termes représentent (18,2%) du total engagement au 30 septembre 2014. par rapport au 30 juin 2014, les engagements bancaires ont baissé de 1.9%.

Ceci étant, il y a lieu de préciser que la répartition des engagements bancaires ainsi que leurs évolutions par rapport au 30 juin 2014 se représentent comme suit :

(En dinars)			
Désignation	30-06-2014	30-09-2014	Evolution (%)
Engagements par signature	20 266 927	12 971 522	-36,0%
Escompte commercial et avances sur factures	20 298 912	19 057 622	-6,1%
Crédits à Moyen Terme	13 839 229	13 367 355	-3,4%
Crédits de trésorerie	20 581 335	28 167 400	36,9%
Total	74 986 403	73 563 899	-1,9%

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège Social : Rue de la Fonte Z.I Ben Arous – 2013 Ben Arous

La société L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du **3^{ème} Trimestre 2014**:

Indicateurs clés: ⁽¹⁾

	Libelle	Performances du 3 ^{ème} Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 30/09		Variation		2013
		2014	2013	2014	2013	En valeur	En %	
	<i>('000) dinars</i>							
1	Chiffre d'affaires	15 986	10 981	43 909	37 919	5 990	15.8%	62 016
	<i>Chiffre d'affaires Local</i>	6 839	5 301	18 193	17 255	938	5.4%	26 778
	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	9 147	5 680	25 715	20 663	5 052	24.4%	35 238
2	Volume de Production (Equivalent Batterie standard)	269 465	196 058	903 409	757 266	146 143	19.3%	1 186 719
3	Investissements	939	1 379	4 132	5 311	-1 178	-22.2%	7 327
	<i>Investissements corporels et incorporels</i>	939	1 379	4 032	5 221	-1 188	-22.8%	7 237
	<i>Investissements financiers</i>	0	0	100	90	10	11.1%	90
4	Structure d'endettement	10 040	2 380	54 520	50 125	4 395	8.8%	43 220
	<i>Endettement à long et moyen terme</i>	24 498 ⁽²⁾	-495 ⁽²⁾	39 790 ⁽³⁾	18 125	21 665	119.5%	16 649
	<i>Crédits de gestion</i>	-14 458 ⁽²⁾	2 875 ⁽²⁾	14 730	32 000	-17 270	-54.0%	26 571

⁽¹⁾ Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières et les relevés bancaires. Ces informations sont provisoires.

⁽²⁾ Solde des encaissements et des règlements des crédits.

⁽³⁾ Dont 25 MDT d'Obligations Convertibles en Actions (OCA).

Commentaires:

- Sur les 9 premiers mois de l'année 2014, le chiffre d'affaires a connu une hausse de 15.8% comparé à la même période de l'année 2013, passant de 37.9 millions de dinars (MDT) à 43.9 MDT.
- Sur le marché local, Assad a réussi à augmenter son chiffre d'affaires de 5.4% sur les 9 premiers mois de l'année 2014 par rapport à la même période de l'année dernière. Ainsi le chiffre d'affaires est passé de 17.3 MDT en 2013 à 18.2 MDT en 2014.
- Pour le marché export, la reprise constatée depuis le début de 2014 se confirme encore au 3^{ème} trimestre. Ainsi, après l'évolution de 12.6% enregistrée au 1^{er} trimestre et celle de 15.4% lors du 1^{er} semestre, la période des 9 premiers mois affiche une performance de +24.4% par rapport à la même période en 2013.
- La production de la période a augmenté de 19.3% par rapport à la même période de 2013.
- Les investissements de la période ont été de l'ordre de 4.1 MDT.
- L'endettement total de Assad a augmenté de 8,8% comparé à la même période de l'année 2013. En fait cette augmentation s'explique par le nouvel emprunt obligataire convertible en actions (OCA) émis par Assad pour un montant de 25 millions de dinars et ce pour financer le programme de développement du groupe et renforcer son fonds de roulement.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**La Société Chimique ALKIMIA**

Siège social : 11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE -

La société ALKIMIA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

	Indicateurs	Unités	3 ^{ème} Trimestre		Cumul du 01.01 au 30.09		Au	
			Année 2014	Année 2013	Année 2014	Année 2013	31/12/2013	
1	Production	t	33 105,000	35 190,000	99 460,000	96 855,000	130 250,000	
2	Ventes	t	34 136,500	41 111,300	98 927,550	101 760,525	133 479,775	
3	Consommations spécifiques par tonne de STPP produite	P ₂ O ₅	t	0,648	0,648	0,647	0,643	0,645
		Total alcalis	t	0,579	0,571	0,576	0,568	0,570
		Eau Industrielle	m ³	2,591	2,763	2,513	2,585	2,564
		Electricité	kwh	193,827	193,288	193,364	198,036	198,453
		Gaz naturel	th	2 000,469	1 996,185	2 053,347	2 024,005	2 034,715
4	Chiffre d'affaires	A l'export	DT	57 739 123,476	63 764 581,223	150 794 718,099	155 260 754,939	202 921 124,7 74
		Sur le marché local	DT	1 170 217,450	1 594 307,500	4 346 391,850	4 366 903,500	6 223 355,250
		Total	DT	58 909 340,926	65 358 888,723	155 141 109,949	159 627 658,439	209 144 480,0 24
5	Endettement	CMT	DT	/	/	3 928 571,426	4 821 428,571	4 821 428,571
		CCT	DT	/	/	3 016 997,771	6 825 169,528	2 843 643,501
6	Investissements	DT	267 741,915	698 400,824	1 111 779,683	7 383 448,850	7 730 592,828	

Les faits saillants du troisième trimestre 2014 sont :

- La production du troisième trimestre 2014 a enregistré une baisse de 5,22% par rapport au 2^e trimestre 2014 en raison du manque d'acide phosphorique livré par le Groupe Chimique Tunisien ayant entraîné des arrêts forcés et des réductions de marches des unités de production.
- Les prix des matières premières dont notamment l'acide phosphorique ont enregistré des augmentations qui n'ont pas été répercutées en totalité sur les prix de ventes de STPP.
- Comparées à la même période de 2013, les marges sur ventes ont baissé sensiblement en raison de l'effet ciseau de la baisse des prix de ventes de STPP sur le marché d'une part et de l'augmentation du prix de revient résultant de la hausse des coûts des matières premières, de l'énergie et des charges fixes d'autre part.
- Les investissements ont atteint 1 111 779,683 dinars. Ils concernent notamment le renouvellement de l'outil de production et l'achat de matériel et logiciel informatique.
- Le planning de réalisation de l'Usine de production de sulfate de sodium à Sebkhate Oum El Khialate par la filiale « Les Salines de Tataouine » actualisé après les différents problèmes sociaux rencontrés par les entreprises de montage, fait état d'un démarrage de la production en Mars 2015.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**Société AeTECH**

Siège social : 29, Rue des Entrepreneurs Charguia II, Zone Industrielle Ariana Aéroport

La société AeTECH publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

(en Dinars)	3T/2014	3T/2013	Var%	30/09/2014	30/09/2013	Var%	31/12/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 913 494	2 487 109	17%	8 782 958	6 590 680	33%	9 156 368
CA DISTRIBUTION	2 583 324	1 690 375	53%	6 151 671	4 833 042	27%	6 753 444
CA SOLUTIONS	321 140	774 709	-59%	2 609 720	1 731 087	51%	2 336 794
CA BUSINESS INTELLIGENCE	9 031	22 025	-59%	21568	26 551	-19%	66 130
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	-			17 100			3 600
PRODUITS FINANCIERS	534	15 813	-97%	10 018	21 055	-52%	40 516
CHARGES FINANCIERES	104 865	27 095	287%	337 865	120 794	180%	390 504
CHARGES D'EXPLOITATION HORS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 005 861	2 365 102	27%	8 834 812	6 372 885	39%	8 884 049
DONT CHARGES DE PERSONNEL	514 376	416 278	24%	1 577 021	1 293 679	22%	1 722 998
DONT AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	230 529	361 719	-36%	837 940	988 877	-15%	1 341 249
EBITDA	- 92 367	122 007	-176%	- 34 754	217 795	-116%	275 919
Marge d'EBITBA	-3.2%	4.9%		-0.4%	3.3%		3.0%

Chiffre d'affaires :

Au cours du troisième trimestre 2014, le chiffre d'affaires d'AeTECH a progressé de 17,14% pour s'établir à 2,913 MTND contre 2,487 MTND durant la même période en 2013.

Les revenus du segment Distribution ont augmenté de 52,82% pour atteindre 2,583 MTND au cours du troisième trimestre 2014. Les ventes de la Distribution représentent 88,66% du chiffre d'affaires total d'AeTECH au cours de cette période. Cette croissance est expliquée par l'effort commercial consenti par la société qui continue à couvrir progressivement les différentes régions du pays et par l'élargissement de la gamme de ses produits.

Les ventes du troisième trimestre du segment Solutions ont régressé de 58,54% et s'établissent à 0,321 MTND. Cela s'explique par le renouvellement du carnet de commandes de cette activité avec l'achèvement de certains projets (reflété au niveau du chiffre d'affaires annuel) et le lancement de nouveaux projets.

Les revenus de Business Intelligence ont reculé de 58,99% à 0,009 MTND. Cette activité est encore en phase de lancement et ne contribue pas significativement au chiffre d'affaires total de la société.

- Suite -

Depuis le début de l'année, le chiffre d'affaires d'**AeTECH** a augmenté de 33,26% à 8,782 MTND. Les revenus des activités Distribution et Solutions ont, respectivement, progressé de 27,28% à 6,151 MTND et 50,75% à 2,609 MTND.

Résultat financier :

Les charges financières nettes d'**AeTECH** sont passées de 0,011 MTND au cours du troisième trimestre 2013 à 0,104 MTND au cours du troisième trimestre 2014. Cela s'explique par l'accroissement du recours à l'endettement pour booster la croissance l'activité Distribution (qui nécessite la constitution de stocks importants de marchandises) et financer la phase de lancement de projets de l'activité Solutions.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les charges financières nettes ont atteint 0,327 MTND contre 0,099 MTND sur les 9 premiers mois de l'exercice 2013.

Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation d'**AeTECH** au cours du troisième trimestre 2014 ont augmenté de 27,09% à 3,005 MTND. Les charges de personnel sont passées de 0,416 MTND au cours du troisième trimestre 2013 à 0,514 MTND une année plus tard. Le renforcement de l'équipe administrative et technique par de nouvelles compétences est à l'origine de cet accroissement.

Sur les 9 premiers mois de l'exercice 2014, les charges d'exploitation ont progressé de 38,63% à 8,834 MTND.

EBITDA :

L'EBITDA du troisième trimestre 2014 s'est établi à -0,092 MTND contre 0,122 MTND au cours de la même période 2013, impacté par la hausse des charges d'exploitation. La nature de l'activité d'**AeTECH**, notamment la Distribution, fait que des charges importantes soient engagées quelques mois avant la réalisation effective de la vente. Cette situation devrait donc s'améliorer d'ici la fin de l'exercice 2014.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS.**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE**

Siege social ; Boulevard de la terre Centre Urbain Nord 1080 Tunis.

La société de Fabrication des Boissons de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{EME} trimestre 2014.

	3° T 2014	3° T 2013	DU 01/01 AU 30/09/14	DU 01/01 AU 30/09/13	EXERCICE 2013*
CHIFFRES D'AFFAIRES :					
BOISSONS GAZEUSES LOCALES	57 010 115 019	45 993 642 918	125 285 901 664	112 438 124 441	144 513 258 710
BOISSONS GAZEUSES A L'EXPORT	10 438 488 635	10 089 517 934	23 042 771 990	27 732 533 149	37 558 337 339
BIERE LOCALE	24 749 271 910	19 880 494 005	77 210 025 275	68 198 692 480	93 304 063 760
BIERE A L'EXPORT	627 813 371	977 654 042	1 915 260 651	3 512 885 268	4 403 074 899
AUTRES	13 182 405 023	7 789 822 670	28 263 282 878	27 665 429 131	40 045 965 201
	106 008 093 958	84 731 131 569	255 717 242 458	239 547 664 469	319 824 699 909
VENTES :(EN HL)					
BOISSONS GAZEUSES	904 413	782 733	1 973 933	1 936 805	2 502 119
BIERE	395 259	349 486	1 252 062	1 189 411	1 625 928
PRODUCTIONS :(EN HL)					
BOISSONS GAZEUSES	730 330	649 234	1 596 565	1 572 591	2 050 399
BIERE	394 077	335 096	1 248 595	1 164 342	1 614 678
INVESTISSEMENTS :					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	226 789 353	60 100 000	254 814 591	849 875 000	823 502 000
TERRAINS				101 675 266	106 194 036
GENIE CIVIL	242 392 013	431 988 037	1 241 230 812	2 182 864 108	2 477 198 443
MATERIEL	6 965 906 034	2 481 178 882	10 375 253 571	4 832 796 008	6 560 004 536
EMBALLAGES	2 014 018 439	1 359 498 373	5 520 498 658	4 467 104 732	5 607 375 743
	9 449 105 839	4 332 765 292	17 391 797 632	12 434 315 114	15 574 274 758
ENDETTEMENTS :					
CREDITS BANCAIRES A LONG TERME	3 257 175 001	7 029 074 315	3 257 175 001	7 029 074 315	3 257 175 001
CREDITS BANCAIRES A COURT TERME	989 605 686	1 176 112 306	989 605 686	1 176 112 306	3 771 898 314
SOLDE COMPTABLE BANCAIRE	-7 272 018 170	-1 986 782 544	-7 272 018 170	-1 986 782 544	8 300 058 057

* Ces chiffres ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 08/05/2014

- Suite -

INDICATEURS FINANCIERS DU 3 T 2014

1) BASES RETENUES :

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs financiers du troisième trimestre 2014 sont issues de notre comptabilité.

2) CHIFFRES D'AFFAIRES :

- le chiffre d'affaires(HT) local des boissons gazeuses a augmenté de 23.95%. Cette évolution est due essentiellement aux quantités vendues.
- le chiffre d'affaires des boissons gazeuses à l'export a légèrement augmenté de 3.46% passant de 10 089 518 Dinars à 10 438 489 Dinars.
- Le chiffre d'affaires de la bière locale(HT) est passé de 19 880 494 Dinars à 24 749 272 Dinars soit une augmentation de 24.49%.
- La diminution du chiffre d'affaires de la bière sans alcool est de 349 840 Dinars. Cette diminution est due à la fermeture des frontières libyennes.

3) VENTES EN VOLUME (HL) :

- le volume des ventes des boissons gazeuses a augmenté de 15.55%.
- les quantités de bière vendues ont évoluées de 13.10%,

4) PRODUCTIONS(HL) :

- la production des boissons gazeuses a augmenté de 12.49%.
- l'évolution de la production de la bière est de 17.60%.

5) LES INVESTISSEMENTS :

Les investissements de la période sont composés essentiellement des nouvelles extensions dans les usines de la société, de l'achat de matériel de bière, de boissons gazeuses et d'emballages à consigner (casiers et bouteilles)

6) ENDETTEMENTS :

- les crédits bancaires à moyen terme ont été contractés fin 2009 pour financer les investissements y compris le siège.
- Les crédits bancaires à court terme représentent les échéances en principal restant à payer au cours de l'année 2014.
- Les soldes comptables bancaires sont composés des soldes au 31/12/2013 et des montants de recouvrement des créances clients et des dividendes de l'exercice 2013 relatifs aux participations déduction faite des paiements des impôts, des souscriptions d'actions, des salaires et des fournisseurs.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**DELICE HOLDING**

Siège social : Immeuble le Dôme, rue lac Léman, les berges du lac - Tunis

La société DELICE HOLDING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

Chiffre en KDT	Note	3 ^o Trimestre 2014	3 ^o Trimestre 2013*	Variation	Cumul au 30/09/2014	Cumul au 30/09/2013*	Variation	Cumul au 31/12/2013
Revenus **	(1)	199 334	154 046	29%	511 710	431 250	19%	564 501
Production valorisée	(2)	187 404	140 382	33%	504 418	409 060	23%	534 635
Investissements		7 996	27 194	-71%	35 961	47 830	-25%	71 929
Investissements corporels et incorporels	(3)	7 996	27 194	-71%	35 961	47 530	-24%	71 527
Investissements financiers						300	-100%	300
Structure de l'endettement		29 134	9 130	219%	147 658	100 000	48%	77 664
Endettement à moyen et long terme	(4)	64 683	38 518	68%	64 683	38 518	68%	39 055
Endettement à court terme	(5)	82 975	61 481	35%	82 975	61 481	35%	56 986

* Les indicateurs consolidés au 30/09/2013 ont été déterminés en se basant sur des données proforma.

** Les revenus consolidés sont composés du chiffre d'affaires consolidé et des subventions.

- Commentaires:

- (1) Les revenus consolidés sont passés de 431 250 KDT au 30/09/2013 à 511 710 KDT au 30/09/2014 soit une augmentation de 19%. Le groupe a conforté sa position de leader sur le marché lait et Yaourt.
- (2) La production valorisée est déterminée selon la formule : Revenus (hors subventions) +/- variation des stocks de produits finis et des encours.
- (3) Le projet de création de la Centrale laitière de Sidi Bouzid a été conçu moyennant un investissement total de 60 MDT pour une capacité journalière de 400 000 litres (année 2015).
- (4) La hausse des endettements à moyen terme est due principalement au financement du nouvel investissement à Sidi Bouzid.
- (5) L'endettement à court terme a augmenté suite à l'augmentation du BFR (un stock de régulation du lait au 30/09/2014 de l'ordre de 26 Millions de dinars devant subvenir au besoin du marché au quatrième trimestre 2014, période de basse lactation). L'opération d'introduction en bourse a généré au mois d'Octobre des flux pour le groupe de l'ordre de 27 Millions de dinars.

- Faits marquants :

- Inauguration de la Centrale Laitière de Sidi Bouzid :

L'année 2014 a été marquée par l'entrée en activité de la Centrale Laitière de Sidi-Bouzid courant le mois d'Avril 2014. La nouvelle centrale est dotée d'équipements de traitement et de conditionnement de lait à la pointe de la technologie. La production actuelle est estimée à 250.000 litres/jour pour un objectif de 400.000 litres/jour en 2015. La matière première provient exclusivement des régions de Sidi Bouzid, Gafsa, Kasserine et Kairouan dont la production avoisine la capacité installée de 400.000 litres/jour.

- Renforcement des outils de production et de distribution :

Les investissements au 30/09/2014 englobent l'acquisition de :

- Deux nouvelles lignes de production dédiées au pôle jus et boissons ;
- Une ligne de production de Yaourt ; et
- Une ligne de production de beurre.

Par ailleurs, le Groupe a renforcé son outil de distribution par l'acquisition de 70 camions.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ELECTROSTAR

Siège social : Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013.

La Société ELECTROSTAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

(En TND)

Indicateurs	3ème Trimestre		Cumul du 01.01 AU 30.09			Cumul du 01.01 AU 31.12		
	2013	2014	2013	2014	Variation	2012	2013	Variation
Chiffre d'Affaires H.T	14 958 432	19 805 871	64 490 481	60 095 716	-7%	89 397 529	97 747 833	9%
Investissements	869 597	270 284	1 441 020	693 808	-52%	2 095 141	2 313 444	10%
Engagements bancaires dont:			118 779 270	115 671 194	-3%	96 580 455	112 383 482	16%
Engagements par signature			31 122 170	29 838 885	-4%	18 898 836	33 899 599	79%
Crédit moyen terme Escompte commercial et avances sur factures			29 241 596	24 961 841	-15%	30 565 552	28 807 357	-6%
			38 831 230	33 632 705	-13%	32 176 262	33 600 531	4%

Il est à préciser que ces indicateurs ont été calculés selon les formules suivantes :

- Engagements bancaires = Crédit par caisse + Financement des stocks + Escompte commercial et avances sur factures + Engagements par signature + Financements en devises + Crédit à Moyen Terme

L'analyse de l'évolution de ces indicateurs suscite les principaux commentaires suivants :

- **Sur le plan de l'exploitation :**

Une relance de l'activité a été constatée durant le troisième trimestre 2014 enregistrant une croissance du chiffre d'affaires de 32% par rapport au troisième trimestre 2013. Toutefois le chiffre d'affaires cumulé arrêté au 30 septembre 2014 demeure en baisse de 7% par rapport à la même période 2013. Cette baisse s'explique par le prolongement des perturbations portuaires jusqu'au mois d'août. En effet, c'est seulement à partir du mois de septembre que les délais d'accostage et de déchargement des conteneurs sont nettement rétablis et qu'on a repris un rythme normal de dédouanement des marchandises.

- **Sur le plan des engagements bancaires :**

- ✓ Les engagements bancaires de la société ELECTROSTAR se sont élevés à 115.671.194 TND au terme du troisième trimestre 2014, soit une baisse de 4% par rapport à 2013.
- ✓ Ceci étant, il y a lieu de préciser que ces engagements se répartissent comme suit :
 - Engagements par signature : 29.838.885 TND, soit une baisse de 4% par rapport à 2013.
 - Escompte commercial et avances sur factures : 33.632.705 TND, soit une baisse de 13% par rapport au troisième trimestre 2013, grâce à une meilleure maîtrise des délais de règlements clients.
 - Crédits à moyen terme : 24.961.841 TND, soit une baisse de 15% par rapport à 2013 et ce suite au remboursement normal du principal des crédits.

- **Sur le plan des investissements :**

La réalisation d'investissements de maintien durant les neuf mois de l'année 2014 pour la somme de 693.808 TND.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Charguia II, Ariana, Tunisie

La société TGH publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

Indicateurs d'activité TAWASOL GROUP HOLDING individuels :

Chiffres consolidés(en DT)	Performances du 3 ^{eme} trimestre		Variations		Cumul de la période allant du 1 ^{er} Janvier au 30 septembre		Variations		Performance annuelle année 2013
	T3-2014	T3-2013	en Valeur	en%	2014	2013	en Valeur	en%	
Désignations									
Revenus	0	0	0		4 999 728	0	4 999 728		
Dividendes recus	0	0	0		4 999 728	0	4 999 728		
Production	0	0	0		0	0	0		
Investissements	0	0	0		0	0	0		
Investissements corporels	1 678	0	1 678		1 678	0	1 678		
Investissements financiers	0	0	0		0	0	0		
Structure de l'endettement	0	0	0		0	0	0		
Endettement à long et moyen terme	0	0	0		0	0	0		
Endettement à court terme	0	0	0		0	0	0		

Les revenus de la société TAWASOL GROUP HOLDING sont constitués par des dividendes perçus au mois de septembre 2014 d'un montant de 4 999 728TND.

Indicateurs d'activité TAWASOL GROUP HOLDING consolidés :

Chiffres consolidés(en DT)	Performances du 3 ^{eme} trimestre		Variations		Cumul de la période allant du 1 ^{er} Janvier au 30 septembre		Variations		Performance annuelle année 2013
	T3-2014	T3-2013	en Valeur	en%	2014	2013	en Valeur	en%	
Désignations									
Revenus	11 443 450	10 214 123	1 229 327	12,0%	41 874 293	38 036 101	3 838 192	10,1%	60 633 244
Réseau de télécommunication	7 703 956	7 001 121	702 835	10,0%	22 845 405	22 117 082	728 323	3,3%	41 988 148
Réseau d'infrastructure	2 245 846	2 705 829	-459 982	-17,0%	11 259 173	12 404 306	-1 145 133	-9,2%	14 180 751
Industrie	1 493 647	507 173	986 474	194,5%	7 769 715	3 514 714	4 255 001	121,1%	4 464 345
Production	12 155 915	9 598 409	2 557 506	26,6%	43 119 983	39 535 222	3 584 761	9,1%	53 808 786
Investissements	3 151 673	94 188	3 057 485	3246,1%	10 006 076	1 987 134	8 018 942	403,5%	6 137 830
Investissements corporels	3 151 673	94 188	3 057 485	3246,1%	10 006 076	1 987 134	8 018 942	403,5%	5 918 768
Investissements financiers	0	0	0		0	0	0		219 062
Structure de l'endettement	16 269 204	16 079 397	189 807	1,2%	16 269 204	16 079 397	189 807	1,2%	17 427 712
Endettement à long et moyen terme	7 415 410	4 835 835	2 579 575	53,3%	7 415 410	4 835 835	2 579 575	53,3%	5 754 580
Endettement à court terme	8 853 794	11 243 562	-2 389 768	-21,3%	8 853 794	11 243 562	-2 389 768	-21,3%	11 673 132

Faits les plus importants:

- ✓ Le chiffre d'affaires consolidé du groupe TGH au 30/09/2014 a enregistré une hausse de 10,1% par rapport à la même période de 2013. Cette évolution est expliquée principalement par la progression des chiffres d'affaires de l'activité Réseau de télécommunication et de l'activité Industrie.
- ✓ Conclusion de la société RETEL PROJECT d'un nouveau projet en date du 07 août 2014 pour un montant de 91 770 903,22DA (soit 1 995 099,43 DT selon le taux de change au 30/09/2014 soit 1 DA= 0,02174 DT) dont la réalisation est prévue courant le 4^{ème} trimestre 2014 et le premier trimestre 2015.
- ✓ Les filiales à l'étranger (HAYATCOM ALGERIE et RETEL PROJECT) ont enregistré un chiffre d'affaires de 14,8 millions de dinars tunisiens durant les neuf premiers mois de 2014.
- ✓ La société RETEL a conclu deux nouveaux projets d'infrastructure qui s'ajoutent à son carnet de commande pour un montant de 10,5 millions de dinars tunisiens .
- ✓ Entrée en production d'une nouvelle carrière à JERISSA (gouvernerat du KEF) avec une cadence de production de 200T/H .
- ✓ Entrée en production de la centrale à béton et la centrale à enrobé à SFAX.
- ✓ Préparation de l'entrée en production des deux centrales à béton à RAOUED et au KEF et de la carrière de BIZERTE qui est prévue courant le 4^{ème} trimestre 2014.
- ✓ Le groupe TGH a poursuivi sa politique d'investissement pour atteindre un montant de 10 millions de dinars au 30/09/2014. L'investissement réalisé a consolidé d'avantage l'activité industrielle à savoir les centrales à béton, les centrales à enrobé et les carrières.
- ✓ La structure d'endettement du groupe TGH a augmenté de 1,2% au 30/09/2014 par rapport à la même période de 2013.
- ✓ Le groupe TGH poursuit sa stratégie d'internationalisation en AFRIQUE en créant au BENIN la société RETEL West Africa (RWA) , elle aura comme activité initiale le déploiement de réseaux mobiles (pylône, roof top, etc...) ainsi que le réseau fibre optique. La société RETEL West Africa aura à travailler dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest (Togo, Niger, etc...) en programmant l'introduction d'autres activités du groupe dans cette région.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2014. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE « Tunisie Leasing 2014-2 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le 05/06/2014 a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 150 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le 07/10/2014 a décidé d'émettre un emprunt obligataire « Tunisie Leasing 2014-2 » d'un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+1,80% brut l'an au minimum et TMM+2,40% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 6,80% brut l'an au minimum et 8% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le conseil d'administration a également chargé la direction générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit :

- Catégorie A : 7,55% sur 5 ans et/ou TMM+2,25% ;
- Catégorie B : 7,80% sur 7 ans dont 2 années de grâce.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

L'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2014-2 » est d'un montant de 20 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 Millions de dinars, divisé en 200 000 obligations, susceptibles d'être portés à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « Tunisie Leasing 2014-2 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **31/10/2014** et clôturées sans préavis au plus tard le **15/12/2014**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/12/2014**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/12/2014**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **31/12/2014** avec maintien de la

- Suite -

date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **31/10/2014** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

But de l'émission :

TUNISIE LEASING, de part son statut d'établissement de crédit, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING a prévu pour l'année 2014 des mises en force qui s'élèvent à 328 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 110 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions susceptibles d'être portés à 30 millions de dinars, objet de la présente émission), 157 millions de dinars par des crédits bancaires et des crédits extérieurs.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

- Dénomination de l'emprunt : « TUNISIE LEASING 2014-2 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaire.
- La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.
- Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (TUNISIE VALEURS).

Prix de souscription et d'émission : 100 dinars par obligation, déduction faite des intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/12/2014**.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/12/2014**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **15/12/2014** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts : Les obligations «TUNISIE LEASING 2014-2» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Suite -

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans**

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,25% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de décembre de l'année N-1 au mois de novembre de l'année N.

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,55% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce**

- **Taux fixe** de Taux annuel brut de 7,80% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **15/12/2019** pour la catégorie A et le **15/12/2021** pour la catégorie B.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **15 décembre de chaque année**. Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **15/12/2015**. Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **15/12/2015** et le premier remboursement en capital aura lieu le **15/12/2017**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,55% l'an pour la catégorie A et de 7,80% l'an pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de septembre 2014 à titre indicatif, qui est égale à 4,775% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,025%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,25% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale: Les obligations de l'emprunt obligataire «TUNISIE LEASING 2014-2» sont émises selon deux catégories :

- Suite -

- une catégorie A sur une durée de **5 ans** ;
- une catégorie B sur une durée de **7 ans** dont deux années de grâce.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et **5 ans** pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,734 années** pour la catégorie A et **4,273 années** pour la catégorie B.

Mode de placement : L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BBB+** (tun) à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **8 octobre 2014**.

Notation de la société: En date du **8 novembre 2013**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à **BBB+** (tun) et sa note à court terme à **F2** (tun), avec perspective stable.

En date du **14 mars 2014**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à **BBB+** (tun) et sa note à court terme à **F2** (tun), avec perspective stable.

TUNISIE LEASING s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

- Suite -

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TUNISIE LEASING 2014-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la STICODEVAM. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres : Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2014-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2014-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **16/10/2014** sous le n°**14-0872**, du document de référence « Tunisie Leasing 2014 » enregistré auprès du CMF en date du **02/10/2014** sous le n°**14-007** et des indicateurs d'activité de Tunisie Leasing relatifs au 3^{ème} trim 2014, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2014.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2014 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 octobre 2014.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2014. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné «Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le 27 mai 2014 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de 1 an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le 28 août 2014 a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné et a fixé les conditions définitives de l'emprunt comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% ;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75% ;
- Catégorie C : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,25%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant : L'emprunt obligataire « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » est d'un montant de 20 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **06/10/2014** et clôturées au plus tard le **26/12/2014**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant de l'émission (20 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de non placement intégral de l'émission au **26/12/2014** et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 06/10/2014 auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

But de l'émission

L'émission du présent emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres d'Attijari Leasing et dans le but de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie. En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisées (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

Aussi, cet emprunt obligataire subordonné permettra de mobiliser les fonds nécessaires au financement des opérations de leasing mobiliers et immobiliers.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance), De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers
- **Dénomination de l'emprunt** : «Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014-1»
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance)
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, Intermédiaire en Bourse.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **26/12/2014**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **26/12/2014**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% brut par an ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75% brut par an ;
- ✓ Catégorie C : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,25% brut par an

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

7,50% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

7,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- **Pour la catégorie C d'une durée de 5 ans :**

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,25% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **décembre** de l'année N-1 au mois de **novembre** de l'année N.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux Catégories A et C et à la troisième année pour la Catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **26/12/2019** pour les deux Catégories A et C et le **26/12/2021** pour la Catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée,

Paiement :

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **26 décembre** de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le **26/12/2015**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **26/12/2015** pour les catégories A et C et le **26/12/2017** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,50 % l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,75% l'an pour le présent emprunt

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'août 2014 (à titre indicatif) qui est égale à 4,76%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,01%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,25% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

• **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour les deux Catégories A et C.
- ✓ 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

• **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt subordonné «Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014» est comme suit:

- ✓ 3 années pour les deux Catégories A et C.
- ✓ 5 années pour la catégorie B.

• **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,735 années** pour la catégorie A et **4,277 années** pour la catégorie B.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

• **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 19/09/2014 sous le n° 14-006. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généreux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

• **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière .

Notation de la société :

Le 07 février 2014, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB + (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Le 14 mars 2014, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les mêmes notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « B+ » (tun) à l'emprunt subordonné objet de la présente Note d'Opération en date du 11 septembre 2014 .

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente Note d'Opération, est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une Assemblée Générale Spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents .

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné «Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination .

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires

mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés de même rang déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination) telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance ».

- **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 19/09/2014 sous le numéro 14-0870, du document de référence « Attijar Leasing 2014 » enregistré par le CMF en date du 19/09/2014 sous le n°14-006 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2014.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy-1053 Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse chargé de l'opération, rue de Mazurie-1053 Les Berges du Lac.

Les indicateurs d'activité de Attijari Leasing relatifs au troisième trimestre 2014 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 20 OCTOBRE 2014

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,988%		
TN0008002909	BTCT 52 SEMAINES 04/11/2014		4,978%	
TN0008002917	BTCT 52 SEMAINES 02/12/2014		4,957%	
TN0008003014	BTCT 13 SEMAINES 16/12/2014		4,947%	
TN0008002925	BTCT 52 SEMAINES 23/12/2014		4,942%	
TN0008002933	BTCT 52 SEMAINES 27/01/2015		4,916%	
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"	4,906%		1 008,239
TN0008002941	BTCT 52 SEMAINES 24/02/2015		4,920%	
TN0008002958	BTCT 52 SEMAINES 24/03/2015		4,947%	
TN0008002974	BTCT 52 SEMAINES 21/04/2015		4,974%	
TN0008003006	BTCT 52 SEMAINES 01/09/2015		5,101%	
TN0008003022	BTCT 52 SEMAINES 29/09/2015	5,128%		
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,138%	998,759
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,257%	1 001,252
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,427%	900,741
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,476%	995,356
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,643%	1 027,982
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	5,792%		985,555
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,928%	985,238
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,958%	786,842
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,004%	982,657
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"	6,174%		971,402
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,223%	964,747
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,338%		1 034,336
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,347%	955,455
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,404%		971,464

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	148,068	152,011	152,053		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,039	13,410	13,413		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,343	1,381	1,383		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	36,333	37,203	37,212		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	49,325	50,580	50,590		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	149,679	151,324	151,475		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	533,979	548,830	549,285		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,085	106,743	106,508		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,930	120,483	120,113		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,190	117,606	117,472		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	110,871	110,375	110,156		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	84,103	86,185	86,248		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	129,917	122,924	122,833		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,426	88,798	88,754		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	106,398	103,426	103,249		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 341,133	1 390,593	1 390,704		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 213,247	2 260,071	2 262,772		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	100,089	101,442	101,170		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	100,769	100,786	101,109		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,556	126,564	126,741		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 189,670	1 183,176	1 186,455		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	122,412	117,706	117,807		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,752	15,304	15,309		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 060,226	5 102,582	5 106,003		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 000,000	4 978,488	4 997,528		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,117	2,154	2,158		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,862	1,905	1,908		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,054	1,021	1,033		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	13/05/14	4,094	108,216	107,577	107,612
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	14/04/14	3,727	104,217	103,149	103,179
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	17/04/14	3,865	105,764	105,172	105,205
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	26/05/14	4,080	102,679	101,880	101,892
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	12/05/14	4,012	103,526	102,951	102,987
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	26/05/14	3,612	106,814	106,089	106,116
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	26/05/14	4,223	104,112	103,401	103,435
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	05/05/14	4,127	103,499	102,216	102,247
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	05/05/14	3,877	104,066	102,452	102,478
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	23/05/14	3,802	105,373	104,287	104,317
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/14	3,639	102,003	101,404	101,429
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	19/05/14	3,906	104,182	103,386	103,412
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	29/05/14	3,485	103,931	103,399	103,432
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	21/05/14	3,888	106,836	105,847	105,880
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	22/04/14	3,914	105,568	104,776	104,808
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	02/06/14	3,121	103,146	102,633	102,660
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/14	3,703	102,565	101,837	101,867
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/14	3,802	104,577	103,868	103,897
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/14	4,035	102,563	101,904	101,941
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	29/05/14	3,596	103,540	102,962	102,991
49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	02/06/14	3,198	104,500	104,161	104,190
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	26/05/14	4,094	102,544	101,713	101,748
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	14/04/14	4,013	103,699	102,748	102,781
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	30/05/14	3,270	104,696	104,207	104,236
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	16/05/14	3,527	102,226	101,600	101,631
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	21/04/14	0,365	10,514	10,455	10,458
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	30/05/14	3,667	102,940	102,113	102,141
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	3,543	103,496	103,143	103,174

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,766	101,254	100,613	100,688
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	13/05/14	0,763	65,776	62,591	62,664
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	2,427	140,922	136,545	136,167
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	24,533	1 406,845	1 362,616	1 363,875
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	05/05/14	3,042	107,539	108,625	108,639
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	05/05/14	1,820	105,111	106,547	106,571
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	26/05/14	0,559	81,346	78,971	78,850
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/05/14	0,409	16,637	16,701	16,706
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/14	6,265	256,768	255,025	254,988
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/14	0,950	33,514	30,186	30,248
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	30/05/14	26,541	2 270,339	2 237,449	2 239,194
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	15/05/14	2,017	75,257	74,274	74,314
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	13/05/14	1,369	56,784	56,105	56,169
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	16/05/14	1,198	98,306	97,990	97,952
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	16/05/14	1,014	107,039	106,731	106,681
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	16/05/14	0,178	94,169	91,184	91,163
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	21/04/14	0,245	11,302	11,127	11,125
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	21/04/14	0,152	11,809	11,759	11,776
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	21/04/14	0,122	14,788	14,913	14,904
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	21/04/14	0,273	13,881	13,616	13,634
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	26/05/14	0,232	11,452	12,072	12,068
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,083	10,375	10,721	10,744
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,162	10,397	10,453	10,461
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,259	10,675	10,667	10,671
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,213	123,066	117,907	117,926
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,739	123,651	120,519	120,569
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	23/05/14	0,278	10,081	10,074	10,063
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	05/05/14	2,642	102,604	100,352	100,433
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	30/05/14	0,218	19,344	19,240	19,160
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	20/05/14	0,202	77,344	68,716	68,773
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	78,827	71,456	71,577
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	30/05/14	2,569	96,772	95,712	95,721
89	FCP BIAT-CROISSANCE (1)	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	87,926	79,661	79,644
90	FCP BIAT-EQUILIBRE (2)	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	94,496	93,067	93,007
91	FCP BIAT-PRUDENCE (3)	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	06/05/14	0,432	99,919	101,792	101,803
92	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,729	9,116	9,103
93	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	9,700	6,812	6,827
94	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	-	99,940	99,807
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
95	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	23/04/14	1,978	92,572	96,450	95,996
96	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	23/04/14	1,018	98,591	92,916	93,507
97	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	06/05/14	3,779	124,772	127,270	127,989
98	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	23/05/14	0,124	10,513	9,490	9,602
99	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	2,674	115,255	113,613	114,003
100	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,295	117,508	116,810	117,016
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	1,954	100,151	101,040	101,304
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	0,103	95,827	99,337	99,966
103	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,758	172,952	171,060	172,580
104	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,876	157,659	159,189	160,638
105	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	5,168	140,788	139,409	140,244
106	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 464,991	9 295,787	9 528,669
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,067	16,815	16,942
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	125,746	125,667	126,645
109	FCP SMART EQUITY *	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 459,206	En Liquidation	En Liquidation
110	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	102,924	97,434	98,358
111	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,531	83,438	83,724
112	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	21/05/14	0,806	111,085	109,536	110,081
113	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 482,335	8 452,644	8 460,117
114	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	30/05/14	0,098	8,870	8,238	8,263
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
115	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	30/05/14	0,041	8,792	8,189	8,221

* En liquidation pour expiration de la durée de vie

(1) initialement dénommé BIATCAPITAL CROISSANCE FCP

(2) initialement dénommé BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP

(3) initialement dénommé BIATCAPITAL PRUDENCE FCP

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

Augmentation de capital
VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

Union Internationale de Banques
UIB

Siège social : 65 Avenue Habib Bourguiba –Tunis –

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Union Internationale de Banques tenue le 31/07/2014 a décidé :

- Dans sa 3^{ème} résolution, de réduire le capital social de l'Union Internationale de Banques d'un montant de 98 000 000 DT pour le ramener de 196 000 000 dinars à 98 000 000 dinars et ce par réduction de la valeur nominale des actions et des certificats d'investissement de 10 dinars à 5 dinars;
- Dans sa 4^{ème} résolution :
 - a) D'augmenter le capital social de l'Union Internationale de Banques par l'émission d'un nombre maximum de 30 000 000 actions et d'un nombre maximum de 3 400 000 certificats d'investissement (et un nombre maximum de 3 400 000 certificats de droit de vote corrélatifs), permettant de mobiliser un montant maximum de 168 MDT, y compris la prime d'émission. La date de jouissance est fixée au 1^{er} Janvier 2014.
 - b) De déléguer au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser, dans le respect des délais légaux, l'augmentation de capital en une ou plusieurs fois et auquel cas le Conseil d'Administration déterminera le nombre d'actions ordinaires et certificats d'investissement qui seront proposés à la souscription ;
 - c) De déléguer au Conseil d'Administration les pouvoirs pour prendre les mesures nécessaires pour que les actionnaires non porteurs de certificats d'investissement soient en mesure de souscrire de nouveaux certificats d'investissement parallèlement à la souscription des actions nouvelles et ce, à titre réductible ;
 - d) De déléguer au Conseil d'Administration les pouvoirs pour fixer les modalités de l'augmentation de capital et en particulier le pouvoir de fixer le prix d'émission de nouvelles actions et de nouveaux certificats d'investissement conformément à la formule suivante (avec possibilité d'arrondir à la centaine de millime) : le montant le moins élevé entre 10 DT et le cours moyen pondéré des 20 dernières séances de bourse précédant la décision du Conseil d'Administration moins une décote de 30%, étant précisé que le prix de souscription ne pourra jamais être inférieur à la valeur nominale.

- Dans sa 5^{ème} résolution, que le Conseil d'Administration pourra limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions collectées à condition que celui-ci atteigne les trois quarts ($\frac{3}{4}$) de l'augmentation décidée, étant précisé que ce montant sera déterminé par rapport à la fraction des actions souscrites sans tenir compte de la fraction des certificats d'investissement souscrits conformément à l'article 384 du Code des sociétés commerciales. Les actions non souscrites pourront être redistribuées entre les actionnaires.
- Dans sa 6^{ème} résolution, de déléguer tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration à l'effet de constater la réalisation de l'augmentation de capital décidée.

Dans le cadre de ces délégations, le Conseil d'Administration, tenu le 03/09/2014, a décidé de :

- Donner tous pouvoirs au Directeur Général pour accomplir les formalités afférentes à la réduction de capital ;
- Fixer les caractéristiques de l'augmentation de capital comme suit :
 - Nombre de titre à émettre : 14 960 000 actions ;
1 700 000 certificats d'investissement.
 - Prix d'émission : 10 dinars, soit 5 dinars valeur nominale et 5 dinars prime d'émission.

1. Caractéristiques de la réduction de capital

Le capital social sera réduit à concurrence de 98 000 000 dinars et ramené de 196 000 000 dinars à 98 000 000 dinars, et ce par la réduction de la valeur nominale des actions et des certificats d'investissement de 10 dinars à 5 dinars.

Dans ce cadre, il y a lieu de souligner que l'UIB a reçu, en date du 03/09/2014, l'accord définitif du Ministre de l'Economie et des Finances pour réduire le capital social de 98 MDT.

Le capital social de l'Union Internationale de Banques sera ainsi composé de :

- 17 600 000 actions de valeur nominale 5 dinars ;
- 2 000 000 certificats d'investissement de valeur nominale 5 dinars.

But de la réduction de capital

Cette réduction de capital a pour but de se conformer aux dispositions de :

- L'article 388 du code des sociétés commerciales étant donné que les fonds propres de l'UIB sont devenus au deçà de la moitié de son capital en raison des pertes ; et
- Des normes prudentielles édictées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment en ce qui concerne le respect d'un ratio de solvabilité minimum de 10% exigé à partir de fin 2014 par l'article 4 de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que complétée et modifiée par les textes subséquents.

2. Caractéristiques de l'augmentation de capital

Le capital social sera augmenté de 83,3 MDT réparti comme suit :

- 74,8 MDT par souscription en numéraire et émission de 14 960 000 actions nouvelles de nominal 5 dinars.
- 8,5 MDT par souscription en numéraire et émission de 1 700 000 nouveaux certificats d'investissement de nominal 5 dinars, réservés aux anciens actionnaires autres que la Société Générale.

Toutes les actions et tous les certificats d'investissement à émettre seront nominatifs et de catégorie ordinaire.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article 384 du Code des Sociétés Commerciales, le résultat de la souscription à l'émission des certificats d'investissement n'a pas d'incidence sur la réalisation de l'augmentation de capital par émission d'actions. Le résultat de cette dernière s'apprécie uniquement par rapport à la fraction des actions souscrites.

2.1. Augmentation de capital par l'émission en numéraire de nouvelles actions

2.1.1. Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de 74 800 000 dinars par souscription en numéraire de nouvelles actions :

Nombre d'actions à émettre: 14 960 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire

Valeur nominale de l'action : 5 dinars

Prime d'émission de l'action : 5 dinars

Forme des actions : Nominative

Catégorie des actions : Ordinaire

2.1.2. Prix d'émission

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 10 dinars l'action, soit 5 dinars de valeur nominale et 5 dinars de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées en totalité à la souscription.

2.1.3. Droit préférentiel de souscription

La souscription aux 14 960 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

A titre irréductible :

A raison de 17 actions nouvelles à souscrire en numéraire pour 20 actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes, correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles à souscrire en numéraire, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise.

L'Union Internationale de Banques ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

A titre réductible :

En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires d'actions anciennes et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles à souscrire en numéraire qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles à souscrire en numéraire qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles à souscrire en numéraire disponibles.

Il est à préciser que, pour pouvoir souscrire à des actions nouvelles supplémentaires et faire en sorte que l'augmentation de capital de l'Union Internationale de Banques atteigne 149,6 MDT, la Société Générale a obtenu les autorisations réglementaires nécessaires à savoir:

- L'agrément de la Commission Supérieure d'Investissement, en date du 22/08/2014, pour le dépassement par la Société Générale de son seuil de participation actuelle dans le capital de l'UIB pour atteindre un maximum de 75%, et ce au cas où les autres actionnaires ne suivraient pas l'opération d'augmentation de capital.
- L'agrément du Ministre de l'Economie et des Finances, en date du 03/09/2014, pour le dépassement par la Société Générale du seuil des 2/3 dans le capital de l'UIB, et ce au cas où les autres actionnaires ne suivraient pas l'opération d'augmentation de capital.

La Société Générale participera à l'opération d'augmentation de capital par l'émission en numéraire de nouvelles actions à titre irréductible à hauteur de ses droits.

2.1.4. Période de souscription

La souscription aux actions nouvelles à souscrire en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible, à raison de 17 actions nouvelles à souscrire en numéraire pour 20 actions anciennes et ce, **du 06/10/2014 au 20/10/2014 inclus***.

2.1.5 Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de l'Union Internationale de Banques exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital en actions.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 10 dinars, soit 5 dinars représentant la valeur nominale de l'action et 5 dinars représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de la STICODEVAM.

Le jour de dénouement de l'augmentation de capital en numéraire, la STICODEVAM créditera le compte indisponible n° 12000000010800062740, ouvert sur les livres de l'Union Internationale de Banques – Agence centrale.

2.1.6. Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le 20/10/2014 à 16 H à MAC SA, en sa qualité d'intermédiaire mandaté agréé (IMA).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par MAC SA, l'intermédiaire chargé de l'opération), via l'Espace Adhérent de la STICODEVAM et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM.

*Les actionnaires et /ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du 20/10/2014 sont informés que leurs administrateurs agréés mandatés procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués, via la compensation interbancaire de la STICODEVAM, à une date qui sera précisée par un avis de la STICODEVAM.

2.1.7. Modalités et délais de délivrance des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital en numéraire par émission de nouvelles actions seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions détenues délivrée par L'Union Internationale de Banques (Unité Bourse et Titres) et ce, dès la réalisation de l'opération.

2.1.8. Jouissance des actions nouvelles souscrites

Les 14 960 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire porteront jouissance en dividendes à partir du 01/01/2014.

2.1.9. Mode de placement

Les 14 960 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront réservées, en priorité, aux anciens actionnaires et/ou aux cessionnaires des droits de souscription en Bourse.

2.2. Augmentation de capital par l'émission en numéraire de nouveaux certificats d'investissement

2.2.1. Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de 8 500 000 dinars par souscription en numéraire de nouveaux certificats d'investissement :

Nombre de certificats d'investissement à émettre : 1.700.000 nouveaux certificats d'investissement à souscrire en numéraire.

Valeur nominale du certificat d'investissement : 5 dinars

Prix d'émission du certificat d'investissement : 5 dinars

Forme des certificats d'investissement : Nominative

Catégorie des certificats d'investissement : Ordinaire

2.2.2. Prix d'émission

Les certificats d'investissement à souscrire en numéraire seront émis à un prix d'émission de 10 dinars le certificat, soit 5 dinars de valeur nominale et 5 dinars de prime d'émission.

Les nouveaux certificats d'investissement seront libérés en totalité à la souscription.

2.2.3. Droit préférentiel de souscription

Lors de l'Assemblée spéciale des porteurs de certificats d'investissement de l'Union Internationale de Banques, réunie le 31 Juillet 2014, la Société Générale, unique porteur des certificats d'investissement composant le capital social après la réduction, a expressément renoncé à son droit de préférence aux nouveaux certificats d'investissement à souscrire en numéraire, en faveur des autres actionnaires de l'Union Internationale de Banques.

Prenant acte de cette renonciation au droit préférentiel de souscription, l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Union Internationale de Banques, réunie le 31 Juillet 2014, a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour prendre les mesures nécessaires pour que les actionnaires non porteurs de certificats d'investissement soient en mesure de souscrire aux nouveaux certificats d'investissement parallèlement à la souscription à des actions nouvelles et ce, à titre réductible.

A cet effet, le Conseil d'Administration, réuni le 3 septembre 2014, a réservé l'intégralité de la souscription aux nouveaux certificats d'investissement, et ce à titre réductible, aux seuls propriétaires d'actions anciennes, autres que la Société Générale.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article 384 du Code des Sociétés Commerciales, l'émission des certificats d'investissement n'a pas d'incidence sur l'augmentation de capital par émission d'actions. Cette dernière s'apprécie par rapport à la fraction des actions souscrites.

2.2.4. Période de souscription

La souscription aux nouveaux certificats d'investissement à souscrire en numéraire est réservée, à titre réductible, aux anciens actionnaires autres que la Société Générale, et ce, **du 06/10/2014 au 20/10/2014 inclus***.

Dans l'hypothèse où les demandes de souscription excéderaient le nombre de certificats d'investissement offert à la souscription, les demandes de souscriptions seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée.

2.2.5 Etablissement domiciliaire

Les souscriptions aux certificats d'investissement seront reçues et les versements effectués, sans frais, auprès de MAC SA, l'intermédiaire chargé de l'opération, sis à la Rue du Lac Constance, les Berges du Lac –Tunis.

En souscrivant, il devra être versé par certificat d'investissement souscrit le montant de 10 dinars, soit 5 dinars représentant la valeur nominale du certificat et 5 dinars représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition, et dans le cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre seront restituées sans intérêts, aux souscripteurs auprès de MAC SA, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de clôture des souscriptions.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert à l'Union Internationale de Banques-Agence centrale sous le N° 12000000010800419215.

2.2.6 Jouissance des certificats d'investissements souscrits

Les 1 700 000 nouveaux certificats d'investissement à souscrire en numéraire porteront jouissance en dividendes à partir du 01/01/2014.

2.2.7 Modalité et délais de délivrance des titres

Les actionnaires souscripteurs aux nouveaux certificats d'investissement recevront de l'Unité Bourse et Titres de l'UIB, une attestation portant sur le nombre de certificats d'investissement détenus et ce, dès la clôture de la souscription aux certificats d'investissement.

2.2.8 Mode de placement

La souscription des 1 700 000 nouveaux certificats d'investissement sera réservée aux anciens actionnaires, autres que la Société Générale.

*Les actionnaires et /ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du 20/10/2014 sont informés que leurs administrateurs agréés mandatés procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

2.2.9. Création de certificats de droits de vote

Corrélativement à l'augmentation de capital par l'émission de 1 700 000 nouveaux certificats d'investissement, de nouveaux certificats de droits de vote, du nombre des certificats d'investissement effectivement souscrits, seront créés et attribués aux porteurs d'anciens certificats de droit de vote en proportion de leurs droits, sauf renonciation de leur part au profit de l'ensemble des porteurs de certains d'entre eux, conformément aux dispositions de l'article 384 du Code des Sociétés Commerciales.

2.2.10. Caractéristiques des certificats d'investissement proposés à l'émission à l'occasion de l'augmentation de capital :

- L'émission de certificats d'investissement est proposée pour répondre aux obligations légales qui s'imposent aux augmentations de capital d'une société ayant déjà émis des certificats d'investissement. Les certificats qui ont été émis à ce jour par l'Union Internationale de Banques sont exclusivement détenus par Société Générale qui a renoncé à la possibilité de souscrire à l'émission proposée;
- Les certificats d'investissement ne sont pas admis à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. L'attention des souscripteurs éventuels est particulièrement attirée sur le fait qu'en l'absence de marché liquide, les souscripteurs de certificats d'investissement pourront éprouver des difficultés à les revendre;
- Les certificats d'investissement ne comportent pas de droits de vote dans les assemblées d'actionnaires de l'Union Internationale de Banque.

2.2.11. But de l'émission

L'augmentation de capital social permettra à l'UIB:

- Une reconstitution de ses fonds propres;
- Une remise à niveau de ses ratios prudentiels; et
- Un développement équilibré, sécurisé et plus soutenu de ses activités.

2.3. Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

2.3.1. Droits attachés aux actions offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre total d'actions.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

2.3.2. Droits attachés aux certificats d'investissement offerts

Chaque certificat d'investissement émis donne les mêmes droits pécuniaires attachés à l'action.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Il est rappelé que le certificat d'investissement ne donne pas droit de vote aux assemblées générales des actionnaires.

2.3.3. Régimes de négociabilité

Les actions sont librement négociables en Bourse.

2.3.4. Régime fiscal applicable

Les dividendes des actions et des certificats d'investissement sont soumis à l'impôt selon la réglementation fiscale en vigueur.

2.4. Marché des titres

Les actions « Union Internationale de Banques » sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

2.4.1. Cotation en Bourse des actions anciennes

Les 17 600 000 actions anciennes, inscrites sur le marché principal de la cote de la Bourse, seront négociées, droit de souscription détaché, à partir du 06/10/2014.

2.4.2. Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites

Les 14 960 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

2.4.3. Cotation en Bourse des droits de souscription aux actions nouvelles

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du 06/10/2014 au 20/10/2014 inclus.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

2.5. Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

2.6. Prise en charge par la STICODEVAM

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN n° « TN0003900321 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN n° « TN0003900313 » durant la période de souscription préférentielle, soit du 06/10/2014 au 20/10/2014 inclus.

Les nouveaux certificats d'investissement seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN n° « TN0003900339 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, la STICODEVAM assurera les règlements / livraisons sur les dits droits et actions négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par l'Union Internationale de Banques.

Un document de référence enregistré auprès du CMF sous le numéro **14-005** du **02 septembre 2014** et une note d'opération de réduction et d'augmentation de capital visée par le CMF sous le numéro **14-0867** du **04 septembre 2014**, sont mis à la disposition du public auprès de l'UIB, de MAC SA, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, auprès de tous les autres intermédiaires en Bourse et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société « Délice Holding » et l'ouverture au public du FCPR AMENCAPITAL 3, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530
31. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
4.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
5.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
6.SERVICOM	Cité Ishbilila , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459
7.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
8.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
9.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
10.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
11.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia -	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue de la bourse, Les Jardin du Lac II Tunis	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Lease	124, avenue de la liberté -1002 TUNIS-	71 841 322
5. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
6. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
7. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
8. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	71 197 820
9. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
10. Assurances Mutuelle Itihad	15, rue de Mauritanie -1002 Tunis-	71 784 544
11.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
12.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
13. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
14. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
15. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
16. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
17. Banque Zitouna	90, avenue Hédi Noura , Immeuble « Prestige Résidence », Ennasr II - 2037 Ariana -	70 853 153
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
20. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420

23. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Company »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitul, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
58. Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
59. Société d'Investissement Touristique du Sahel - SITS - " Hôtel Skanes Beach "	Hôtel El Mouradi BP 48, port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
60. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	

61.Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
62.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
63. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
64. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
65.Société Hôtelière El Kantaoui "Palm Marina"	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
66.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
67.Société Hôtelière Mouradi Golf	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
68.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
69.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
70.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
71.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
72.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
73.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
74. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
75.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
76.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
77.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
78.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
79. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
80.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
81. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
82.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
83.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
84.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
85.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
86.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
87.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
91.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
95.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	
97.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
98.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233

99.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines- Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel - Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac -1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines- Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
21	FCP AL BARAKA	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis

22	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines- Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
23	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac -1053 Tunis
24	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac -1053 Tunis
25	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac -1053 Tunis
26	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
31	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT- EQUILIBRE (2)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- PRUDENCE (3)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- 1004 El Menzah IV
37	FCP FINA 60	MIXTE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere Les Berges du Lac -1053 Tunis
38	FCP GENERAL DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
44	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines- Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
57	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani- 1002 Tunis
58	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Immeuble Nawrez- rue du Lac Léman- Bloc C - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
63	FCP SMART EQUITY*	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Immeuble Nawrez- rue du Lac Léman- Bloc C - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
75	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

79	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
83	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani- 1002 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
88	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- 1004 El Menzah IV
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003- Tunis.
92	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003- Tunis.
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- 1004 El Menzah IV
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- 1004 El Menzah IV
98	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
99	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
100	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
102	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
104	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

105	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
106	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) Initialement dénommé BIATCAPITAL CROISSANCE FCP

(2) Initialement dénommé BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP

(3) Initialement dénommé BIATCAPITAL PRUDENCE FCP

* En liquidation pour expiration de la durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis

4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	87, avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1083 - Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*